

États financiers consolidés



Responsabilité de la direction

La responsabilité de la préparation des états financiers consolidés et du rapport annuel de Northland incombe à la direction. Les états financiers consolidés ci-joints ont été dressés par la direction selon les Normes IFRS de comptabilité, et l'information financière comprise dans le rapport annuel concorde avec ces états financiers consolidés. Les présents états financiers consolidés reflètent, le cas échéant, les estimations fondées sur le jugement exercé par la direction. Lorsqu'il existe plusieurs méthodes possibles, la direction a choisi celles qu'elle considère les plus appropriées dans les circonstances afin de s'assurer que les états financiers consolidés donnent une image fidèle à tous les égards importants. La direction est responsable de l'élaboration et du maintien de systèmes de contrôles internes, y compris des politiques et des procédures comptables et administratives qui ont pour objet de fournir une assurance raisonnable que l'information financière est pertinente, fiable et exacte et que les actifs de Northland et de ses filiales sont correctement comptabilisés et bien protégés.

Le conseil d'administration est chargé d'examiner ces états financiers consolidés et le rapport de gestion connexe et de s'assurer que la direction assume ses responsabilités à l'égard de la présentation de l'information financière.

L'auditeur indépendant, Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L., a examiné ces états financiers consolidés. La responsabilité de l'auditeur indépendant consiste à exprimer une opinion professionnelle sur l'image fidèle des états financiers consolidés. Le rapport de l'auditeur décrit l'étendue de son travail et énonce son opinion à l'égard de ces états financiers consolidés. Le rapport de l'auditeur figure à la [page 67](#).

Le comité d'audit de Northland rencontre périodiquement la direction, les auditeurs internes et l'auditeur indépendant afin de discuter des contrôles internes, des questions d'audit et des questions de présentation de l'information financière ainsi que pour veiller à ce que chaque partie s'acquitte correctement de ses responsabilités. Le comité d'audit examine en outre les états financiers consolidés, le rapport de gestion et le rapport de l'auditeur indépendant. Il examine les honoraires et les frais liés aux services d'audit et aux services connexes, et se penche sur la nomination de l'auditeur indépendant ou le renouvellement de son mandat. Le comité d'audit fait part de ses constatations au conseil d'administration, qui en fait l'étude avant la publication des états financiers consolidés à l'intention des actionnaires. Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L. a pleinement accès au comité d'audit et se réunit avec celui-ci en présence de la direction ainsi qu'en son absence.

(signé, Christine Healy)

Christine Healy

Présidente et chef de la direction

(signé, Jeff Hart)

Jeff Hart

Chef des finances

Toronto, Canada

Le 25 février 2026

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de Northland Power Inc.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Northland Power Inc. et de ses filiales (le « **Groupe** »), qui comprennent les états de la situation financière consolidés aux 31 décembre 2025 et 2024, et les états du résultat consolidés, les états du résultat global consolidés, les états des variations des capitaux propres consolidés et les tableaux des flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris les informations significatives sur les méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du Groupe aux 31 décembre 2025 et 2024, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes IFRS de comptabilité.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés du présent rapport. Nous sommes indépendants du Groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de l'audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de l'opinion de l'auditeur sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions. Notre description de la façon dont la question ci-après a été traitée dans le cadre de l'audit est fournie dans ce contexte.

Nous nous sommes acquittés des responsabilités décrites dans la section Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés du présent rapport, y compris à l'égard de cette question. Par conséquent, notre audit a comporté la mise en œuvre de procédures conçues dans le but de répondre à notre évaluation des risques d'anomalies significatives dans les états financiers consolidés. Les résultats de nos procédures d'audit, y compris les procédures mises en œuvre en réponse à la question ci-après, fournissent le fondement de notre opinion d'audit sur les états financiers consolidés ci-joints.

Rapport de l'auditeur indépendant (suite)

Question clé de l'audit

Façon dont la question a été traitée dans le cadre de l'audit

Dépréciation du goodwill, des contrats et autres immobilisations incorporelles et des immobilisations corporelles

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, une charge de dépréciation de 527 millions de dollars a été affectée aux Contrats et autres immobilisations incorporelles et aux immobilisations corporelles. Au 31 décembre 2025, le goodwill, les contrats et autres immobilisations incorporelles et les immobilisations corporelles du Groupe s'élevaient à respectivement 669 millions de dollars, 393 millions de dollars et 8 174 millions de dollars. À chaque date de présentation de l'information financière, la direction a évalué s'il existe des indicateurs de dépréciation pour les unités génératrices de trésorerie (« UGT »). De plus, pour ce qui est des UGT auxquelles le goodwill et les autres immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ont été attribués, la direction évalue au moins une fois par an, ou à tout moment, s'il existe un indice de dépréciation, si la valeur comptable de ces UGT a diminué. Lorsqu'il effectue des tests de dépréciation, le Groupe estime la valeur recouvrable de chaque UGT ou groupe d'UGT au moyen de la méthode de la valeur d'utilité, méthode selon laquelle les flux de trésorerie nets sont établis en fonction des plans d'affaires et des budgets actuels approuvés par la direction. Le Groupe présente les jugements, estimations et hypothèses importants ainsi que les résultats de leur analyse relativement à la dépréciation aux [notes 3](#) et [24](#) des états financiers consolidés.

L'audit des tests de dépréciation effectués par la direction s'est avéré complexe compte tenu du degré de jugement et de subjectivité nécessaire pour évaluer les estimations et les hypothèses formulées par la direction afin de déterminer les valeurs recouvrables des UGT ou du groupe d'UGT. Les hypothèses et données d'entrée importantes utilisées dans les modèles de la valeur d'utilité se rapportaient aux produits, charges d'exploitation, valeurs finales, dépenses d'investissement et taux d'actualisation.

Selon notre évaluation des risques, avec l'aide de nos spécialistes en évaluation, nous avons mis en œuvre les procédures suivantes, entre autres, visant un échantillon de tests de dépréciation d'UGT de la direction :

- Nous avons évalué le caractère approprié des données d'entrée, y compris des produits, des charges d'exploitation, des dépenses d'investissement et des valeurs finales en les comparant aux contrats de production d'électricité conclus ou prévus et aux tarifs réglementés de distribution d'électricité, aux résultats passés, aux données de tiers, aux tendances actuelles du secteur, du marché ou de l'économie, et aux éléments probants obtenus dans d'autres secteurs de l'audit;
- Nous avons évalué les taux d'actualisation utilisés par la direction, ce qui a nécessité une évaluation des données comparables sur le marché;
- Nous avons procédé à une analyse de sensibilité des hypothèses importantes afin d'évaluer les variations de la valeur recouvrable de l'UGT;
- Nous avons évalué le caractère adéquat des informations fournies à la [note 24](#) des états financiers consolidés ci-joints à l'égard de cette question.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- du rapport de gestion;
- des informations contenues dans le rapport annuel, autres que les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de gestion et le rapport annuel avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport de l'auditeur. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Rapport de l'auditeur indépendant (suite)

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes IFRS de comptabilité, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Groupe à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Rapport de l'auditeur indépendant (suite)

- nous planifions et réalisons l'audit du Groupe afin d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités ou des unités du Groupe pour servir de fondement à la formation d'une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la revue des travaux d'audit effectués pour les besoins de l'audit du Groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport de l'auditeur, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Scott Kerr.

EY Ernst & Young S.R.L./S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Toronto, Canada

Le 25 février 2026

États financiers consolidés

Table des matières

États de base

États de la situation financière consolidés	72
États du résultat consolidés	73
États du résultat global consolidés	74
États des variations des capitaux propres consolidés	75
Tableaux des flux de trésorerie consolidés	77

Notes des états financiers consolidés

1. Description des activités de Northland	78	16. Capitaux propres	106
2. Résumé des méthodes comptables	79	17. Participations ne donnant pas le contrôle	108
3. Jugements, estimations et hypothèses comptables importants	91	18. Gestion du risque financier	109
		19. Instruments financiers	114

Situation financière

4. Immobilisations corporelles	93	Rendement	
5. Contrats et autres immobilisations incorporelles	94	20. Produits tirés de la vente d'énergie et de produits liés à l'énergie	118
6. Goodwill	95	21. Coûts généraux et administratifs, d'exploitation et de développement	119
7. Contrats de location	95	22. Résultat net par action	119
8. Créances clients et autres débiteurs	96	23. Charges financières (produits financiers), montant net	119
9. Autres actifs non courants	97	24. Dépréciation des actifs non financiers	120
10. Placements dans des coentreprises	98	25. Impôt sur le résultat	121
11. Dettes fournisseurs et autres créditeurs	101	26. Information sectorielle	124
12. Gestion du capital	101	Divers	
13. Prêts et emprunts	102	27. Information relative aux parties liées	125
14. Facilités de crédit du siège social	104	28. Litiges, réclamations, éventualités et engagements	126
15. Provisions et autres passifs	105	29. Autres produits (charges)	127

États de la situation financière consolidés

En milliers de dollars canadiens

Aux	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Actifs		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 2.11)	643 285 \$	613 319 \$
Trésorerie soumise à restrictions	35 619	59 073
Créances clients et autres débiteurs (note 8)	395 731	535 961
Autres actifs courants	114 057	119 730
Actifs dérivés (note 19.2)	38 389	63 979
Total des actifs courants	1 227 081 \$	1 392 062 \$
Immobilisations corporelles (note 4)	8 173 938	8 879 101
Contrats et autres immobilisations incorporelles (note 5)	392 618	393 886
Goodwill (note 6)	669 206	617 607
Montant à recevoir au titre des contrats de location-financement (note 7.1)	107 031	113 884
Actifs dérivés (note 19.2)	239 485	248 869
Actif d'impôt différé	123 670	38 174
Placement dans des coentreprises (note 10)	1 234 595	1 023 068
Autres actifs non courants (note 9)	1 070 740	897 687
Total des actifs non courants	12 011 283 \$	12 212 276 \$
Total des actifs	13 238 364 \$	13 604 338 \$
Passifs et capitaux propres		
Dettes fournisseurs et autres créditeurs (note 11)	283 130 \$	368 791 \$
Prêts et emprunts (note 13)	787 419	862 626
Dividendes à verser (note 16.3)	16 352	26 657
Portion courante de la provision et autres passifs (note 15)	16 801	32 114
Passifs dérivés (note 19.2)	39 679	40 907
Total des passifs courants	1 143 381 \$	1 331 095 \$
Prêts et emprunts (note 13)	5 844 548	6 147 273
Facilités de crédit du siège social (note 14)	226 752	175 919
Provisions et autres passifs (note 15)	701 291	648 408
Passifs dérivés (note 19.2)	393 555	187 404
Passif d'impôt différé	504 295	557 826
Total des passifs non courants	7 670 441 \$	7 716 830 \$
Total des passifs	8 813 822 \$	9 047 925 \$
Capitaux propres		
Actions ordinaires (note 16.1)	5 220 894 \$	5 193 412 \$
Actions privilégiées (note 16.2)	144 843	144 843
Surplus d'apport	7 263	6 281
Cumul des autres éléments du résultat global	363 613	43 620
Déficit	(1 675 402)	(1 202 043)
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	4 061 211 \$	4 186 113 \$
Participations ne donnant pas le contrôle (note 17)	363 331	370 300
Total des capitaux propres	4 424 542 \$	4 556 413 \$
Total des passifs et des capitaux propres	13 238 364 \$	13 604 338 \$

Voir les notes ci-jointes.

(signé, Ian Pearce)

Ian Pearce

Administrateur et président du conseil

(signé, Kevin Glass)

Kevin Glass

Administrateur et président du comité d'audit

États du résultat consolidés

En milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action

Exercices clos les 31 décembre	2025	2024
Résultat		
Produits tirés de la vente d'énergie et de produits liés à l'énergie (note 20)	2 434 970 \$	2 346 264 \$
Produits tirés des contrats de location-financement (note 7.1)	9 880	10 383
Total des produits	2 444 850 \$	2 356 647 \$
Charges		
Charges d'exploitation (note 21)	740 110	649 936
Coûts généraux et administratifs (note 21)	118 675	113 100
Coûts de développement (note 21)	63 933	63 108
Dépréciation des actifs non financiers (note 24)	527 155	—
Ajustement de réévaluation à la juste valeur lié au groupe destiné à être cédé classé comme détenu en vue de la vente (note 29)	—	43 884
Amortissement des immobilisations corporelles (note 4)	652 887	615 343
Amortissement des contrats et autres immobilisations incorporelles (note 5)	62 697	58 384
Total des charges	2 165 457 \$	1 543 755 \$
Résultat d'exploitation	279 393 \$	812 892 \$
Charges financières (note 23)	(355 238)	(392 022)
Produits financiers (note 23)	52 273	71 388
Profit (perte) de change	55 555	716
Profit (perte) de réévaluation à la juste valeur des instruments financiers (note 19.2)	(378 439)	(93 695)
Quote-part des profits (pertes) des coentreprises (note 10)	193 534	43 734
Autres produits (charges) (note 29)	3 679	120 543
Résultat avant impôt sur le résultat	(149 243) \$	563 556 \$
(Charge) recouvrement d'impôt sur le résultat (note 25)		
Exigible	(119 207)	(198 035)
Différé	160 091	5 868
Total de l'impôt sur le résultat	40 884 \$	(192 167) \$
Résultat net	(108 359) \$	371 389 \$
Résultat net attribuable aux :		
Participations ne donnant pas le contrôle (note 17)	54 889	99 564
Actionnaires de la Société (note 22)	(163 248)	271 825
Résultat net	(108 359) \$	371 389 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation – de base et dilué (en milliers) (note 22)	261 301	257 300
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires par action – de base et dilué (note 22)	(0,65) \$	1,03 \$

Voir les notes ci-jointes.

États du résultat global consolidés

En milliers de dollars canadiens

Exercices clos les 31 décembre	2025	2024
Résultat net	(108 359) \$	371 389 \$
Éléments pouvant être reclassés en résultat net :		
Écarts de conversion relatifs aux établissements à l'étranger	437 693	(14 150)
Quote-part des autres éléments du résultat global d'une coentreprise	(38 750)	7 937
Variation de la juste valeur des contrats dérivés (note 19.2)	(33 303)	(78 162)
Recouvrement (charge) d'impôt différé (note 25)	(21 064)	19 147
Éléments qui ne pourront être reclassés en résultat net :		
Réévaluation de l'obligation au titre des régimes de retraite	3 984	2 394
Autres éléments du résultat global	348 560 \$	(62 834) \$
Total du résultat global	240 201 \$	308 555 \$
Total du résultat global attribuable aux :		
Participations ne donnant pas le contrôle	83 456	100 763
Actionnaires de la Société	156 745	207 792
Total du résultat global	240 201 \$	308 555 \$

Voir les notes ci-jointes.

États des variations des capitaux propres consolidés

En milliers de dollars canadiens

	Actions ordinaires	Actions privilégiées	Déficit	Surplus d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Capitaux propres attribuables aux actionnaires	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
31 décembre 2024	5 193 412 \$	144 843 \$	(1 202 043) \$	6 281 \$	43 620 \$	4 186 113 \$	370 300 \$	4 556 413 \$
Résultat net	—	—	(163 248)	—	—	(163 248)	54 889	(108 359)
Recouvrement (charge) d'impôt différé (note 25)	—	—	—	—	(21 072)	(21 072)	8	(21 064)
Écarts de conversion relatifs aux établissements à l'étranger	—	—	—	—	403 868	403 868	33 825	437 693
Quote-part des autres éléments du résultat global d'une coentreprise	—	—	—	—	(38 750)	(38 750)	—	(38 750)
Variations de la juste valeur des contrats dérivés (note 19.2)	—	—	—	—	(28 006)	(28 006)	(5 297)	(33 303)
Réévaluation de l'obligation au titre des régimes de retraite	—	—	—	—	3 953	3 953	31	3 984
Total du résultat global	— \$	— \$	(163 248) \$	— \$	319 993 \$	156 745 \$	83 456 \$	240 201 \$
Réserve pour rémunération fondée sur des actions	—	—	—	982	—	982	—	982
Apport supplémentaire provenant des participations ne donnant pas le contrôle (note 17)	—	—	—	—	—	—	5 185	5 185
Augmentation des participations ne donnant pas le contrôle découlant de la dilution des participations dans les filiales (note 17)	—	—	(603)	—	—	(603)	5 288	4 685
Dividendes versés aux participations ne donnant pas le contrôle (note 17)	—	—	—	—	—	—	(100 898)	(100 898)
Actions ordinaires émises aux termes du PRD et dividendes déclarés (notes 16.1 et 16.3)	27 482	—	(303 185)	—	—	(275 703)	—	(275 703)
Dividendes sur actions privilégiées (note 16.2)	—	—	(6 323)	—	—	(6 323)	—	(6 323)
31 décembre 2025	5 220 894 \$	144 843 \$	(1 675 402) \$	7 263 \$	363 613 \$	4 061 211 \$	363 331 \$	4 424 542 \$

Voir les notes ci-jointes.

États des variations des capitaux propres consolidés – suite

En milliers de dollars canadiens

	Actions ordinaires	Actions privilégiées	Déficit	Surplus d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Capitaux propres attribuables aux actionnaires	Partici- pations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
31 décembre 2023	5 085 387 \$	144 843 \$	(1 158 682) \$	5 976 \$	107 653 \$	4 185 177 \$	297 547 \$	4 482 724 \$
Résultat net	—	—	271 825	—	—	271 825	99 564	371 389
Recouvrement (charge) d'impôt différé (note 25)	—	—	—	—	18 829	18 829	318	19 147
Écarts de conversion relatifs aux établissements à l'étranger	—	—	—	—	(24 140)	(24 140)	9 990	(14 150)
Quote-part des autres éléments du résultat global d'une coentreprise	—	—	—	—	7 937	7 937	—	7 937
Variations de la juste valeur des contrats dérivés (note 19.2)	—	—	—	—	(69 034)	(69 034)	(9 128)	(78 162)
Réévaluation de l'obligation au titre des régimes de retraite	—	—	—	—	2 375	2 375	19	2 394
Total du résultat global	— \$	— \$	271 825 \$	— \$	(64 033) \$	207 792 \$	100 763 \$	308 555 \$
Réserve pour rémunération fondée sur des actions	—	—	—	305	—	305	—	305
Apport supplémentaire provenant des participations ne donnant pas le contrôle (note 17)	—	—	—	—	—	—	782	782
Dividendes versés aux participations ne donnant pas le contrôle (note 17)	—	—	—	—	—	—	(28 792)	(28 792)
Actions ordinaires émises aux termes du PRD et dividendes déclarés (notes 16.1 et 16.3)	108 025	—	(309 024)	—	—	(200 999)	—	(200 999)
Dividendes sur actions privilégiées (note 16.2)	—	—	(6 162)	—	—	(6 162)	—	(6 162)
31 décembre 2024	5 193 412 \$	144 843 \$	(1 202 043) \$	6 281 \$	43 620 \$	4 186 113 \$	370 300 \$	4 556 413 \$

Voir les notes ci-jointes.

Tableaux des flux de trésorerie consolidés

En milliers de dollars canadiens

Exercices clos les 31 décembre	2025	2024
Activités d'exploitation		
Résultat net	(108 359) \$	371 389 \$
<i>Éléments sans effet de trésorerie :</i>		
Amortissement des immobilisations corporelles (note 4)	652 887	615 343
Amortissement des contrats et autres immobilisations incorporelles (note 5)	62 697	58 384
Ajustement de réévaluation à la juste valeur lié au groupe destiné à être cédé classé comme détenu en vue de la vente (note 29)	—	43 884
Dépréciation des actifs non financiers (note 24)	527 155	—
Charges financières, montant net (note 23)	302 965	320 634
(Profit) perte de réévaluation à la juste valeur des instruments financiers (note 19.2)	378 439	93 695
(Profit latent) perte latente de change	(57 675)	611
Perte (profit) sur les désinvestissements dans une filiale	—	(63 901)
Charge (recouvrement) d'impôt différé (note 25)	(160 091)	(5 868)
Quote-part des (profits) pertes des coentreprises (note 10)	(193 534)	(43 734)
Divers	(6 426)	(56 385)
	1 398 058 \$	1 334 052 \$
Variation nette du fonds de roulement lié aux activités d'exploitation	28 106	(305 084)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	1 426 164 \$	1 028 968 \$
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(135 547)	(552 218)
Apport supplémentaire en capitaux propres à une coentreprise	—	(82 101)
Acquisition d'actifs de développement	(28 670)	—
Produit tiré des désinvestissements d'une participation dans une filiale	—	257 249
Prêts consentis à une coentreprise	—	(228 021)
Divers	64 853	156 280
	(99 364) \$	(448 811) \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(99 364) \$	(448 811) \$
Activités de financement		
Produit tiré des emprunts, déduction faite des frais de transaction (note 12)	866 044	1 236 445
Remboursement des emprunts (note 12)	(1 470 531)	(1 345 588)
Intérêts payés	(314 081)	(345 784)
Dividendes sur actions ordinaires	(286 008)	(200 488)
Dividendes versés aux participations ne donnant pas le contrôle (note 17)	(100 898)	(28 792)
Dividendes sur actions privilégiées (note 16.2)	(6 323)	(6 162)
Apport en capital provenant des participations ne donnant pas le contrôle (note 17)	5 185	782
Divers	(16 598)	(30 661)
	(1 323 210) \$	(720 248) \$
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(1 323 210) \$	(720 248) \$
Incidence des écarts de conversion sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	26 376	13 166
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	29 966 \$	(126 925) \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	613 319	740 244
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	643 285 \$	613 319 \$

Voir les notes ci-jointes.

Notes des états financiers consolidés

1. Description des activités de Northland

Northland Power Inc. (la « **Société** » ou « **NPI** ») détient, par l'entremise de ses filiales et coentreprises (collectivement, « **Northland** » ou le « **Groupe** »), des participations économiques nettes dans des centrales électriques, dans des installations de stockage et dans une société de services publics de distribution d'électricité ainsi que dans des projets en construction ou en développement. Les centrales de Northland produisent de l'électricité qui est vendue principalement en vertu de conventions d'achat d'électricité (« **CAÉ** ») à long terme, de contrats de capacité de stockage d'énergie ou d'autres ententes génératrices de produits conclues avec des contreparties solvables. La société de services publics de Northland distribue et vend de l'électricité selon des tarifs réglementés. Ces actifs d'exploitation sont situés au Canada, en Colombie, en Allemagne, aux Pays-Bas, en Espagne et aux États-Unis. Les actifs en construction de Northland sont situés au Canada, en Pologne et à Taïwan. Les actifs en développement de Northland sont situés au Canada, en Corée du Sud, en Écosse, en Pologne, en Espagne et aux États-Unis.

Northland est une société constituée en vertu des lois de la province d'Ontario, au Canada, dont les actions ordinaires (les « **actions** »), les actions privilégiées à dividendes cumulatifs et à taux rajustable, série 1 (les « **actions privilégiées de série 1** ») et les actions privilégiées à dividendes cumulatifs et à taux variable, série 2 (les « **actions privilégiées de série 2** ») sont cotées à la Bourse de Toronto. Le siège social de Northland est situé à Toronto, en Ontario.

Les présents états financiers consolidés audités (les « **états financiers consolidés** ») comprennent les résultats du Groupe, dont les plus importantes filiales et coentreprises, au 31 décembre 2025, sont mentionnées dans le tableau suivant :

Nom des entités	Région géographique	Relation	Pourcentage de participation effective ¹
International			
Buitengaats C.V. et ZeeEnergie C.V. (« Gemini »)	Pays-Bas	Filiale	60 %
Nordsee One GmbH (« Nordsee One »)	Allemagne	Filiale	85 %
Northland Deutsche Bucht GmbH (« Deutsche Bucht »)	Allemagne	Filiale	100 %
Northland Power Spain Holdings, S.L.U. (« le portefeuille espagnol ») ²	Espagne	Filiale	99 %
Projet de centrale éolienne en mer Baltic Power (« Baltic Power »)	Pologne	Coentreprise	49 %
NP Hai Long Holding BV (« Hai Long Hold Co ») ³	Taïwan	Coentreprise	31 %
Amériques			
North Battleford Power L.P. (« North Battleford »)	Canada	Filiale	100 %
Thorold CoGen L.P. (« Thorold »)	Canada	Filiale	100 %
Oneida Storage Limited Partnership (« Oneida »)	Canada	Filiale	70 %
Empresa de Energía de Boyacá S.A E.S.P. (« EBSA »)	Colombie	Filiale	99 %

1) Au 31 décembre 2025, la participation économique de Northland était inchangée par rapport à celle au 31 décembre 2024, sauf pour Oneida, pour laquelle la participation économique de Northland est de 70 % (72 % au 31 décembre 2024) ([note 17](#)).

2) Northland détient 100 % des participations dans toutes les centrales du portefeuille espagnol, sauf pour Elecdey Lezuza, S.A. (centrale éolienne), pour laquelle la participation de Northland est de 66 %.

3) Northland détient une participation de 51 % dans NP Hai Long Holding BV (« **Hai Long Hold Co** »), qui détient une participation de 60 % dans les projets sous-jacents de centrales éoliennes en mer (le « **projet Hai Long** »). Par conséquent, Northland détient une participation économique effective de 31 % dans le projet Hai Long.

2. Résumé des méthodes comptables

2.1 Base d'établissement et déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes IFRS de comptabilité (« IFRS »), publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »), et sont présentés en dollars canadiens. Toutes les valeurs sont présentées en milliers, sauf indication contraire. L'information financière comparative a été reclassée afin de rendre sa présentation conforme à celle de la période considérée.

Les états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 ont été approuvés par le conseil d'administration le 25 février 2026.

2.2 Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les filiales directes et indirectes de Northland, qui sont intégralement incluses dans le périmètre de consolidation à la date à laquelle Northland obtient le contrôle, jusqu'à la date où le contrôle cesse. Northland détermine qu'elle a le contrôle sur une entité émettrice lorsque les faits et circonstances indiquent que Northland est exposée à des rendements variables, ou y a droit, de par sa participation dans l'entité émettrice et a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient. Tous les soldes et les transactions intragroupe sont éliminés lors de la consolidation.

2.3 Regroupements d'entreprises et goodwill

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Les actifs, les passifs et la contrepartie éventuelle identifiables acquis qui respectent les critères de comptabilisation selon IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*, sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition, sauf en ce qui concerne i) les impôts sur le résultat, qui sont évalués selon IAS 12, *Impôts sur le résultat*; ii) les paiements fondés sur des actions, qui sont évalués selon IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*; et iii) les actifs non courants classés comme détenus en vue de la vente, qui sont évalués à leur juste valeur diminuée des coûts de la vente selon IFRS 5, *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*. Tout goodwill découlant d'un regroupement d'entreprises est, à partir de la date d'acquisition, attribué à chacune des unités génératrices de trésorerie (« UGT ») ou à un groupe d'UGT de Northland qui est censé tirer parti des synergies opérées par le regroupement, que d'autres actifs ou passifs de l'entité acquise soient affectés ou non à ces unités et soumis à un test de dépréciation une fois par année (se reporter à la [note 2.8](#)). Le goodwill est initialement évalué au coût, soit l'excédent du prix d'acquisition sur la quote-part de Northland de la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité acquise.

2.4 Placement dans des coentreprises et des entreprises associées

Une coentreprise est un type de partenariat dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'entreprise ont des droits sur l'actif net de celle-ci. Le contrôle conjoint s'entend du partage contractuellement convenu du contrôle exercé sur une entreprise, qui n'existe que dans le cas où les décisions concernant les activités pertinentes requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle. L'exercice du jugement est nécessaire pour déterminer si le partenariat doit être classé en tant que coentreprise. Aux fins de cette détermination, Northland tient compte de la structure du partenariat, de la forme juridique du véhicule distinct, des modalités contractuelles du partenariat et des autres faits ou circonstances.

Une entreprise associée est une entité sur laquelle Northland a une influence notable. Une influence notable s'entend de la capacité de participer aux décisions en matière de politiques opérationnelles et financières de l'entreprise émettrice, sans toutefois exercer un contrôle ou un contrôle conjoint sur elle.

Les placements de Northland dans une coentreprise ou une entreprise associée sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence, aux termes de laquelle la valeur comptable de la participation dans la coentreprise ou l'entreprise associée est comptabilisée initialement au coût, y compris les frais de transaction, et ajustée ultérieurement pour tenir compte de la quote-part de Northland dans le résultat net, les autres éléments du résultat global (« AERG ») et les distributions de la coentreprise ou de l'entreprise associée et d'autres ajustements selon la participation proportionnelle de Northland dans la coentreprise ou l'entreprise associée.

Les états financiers consolidés comprennent la quote-part de Northland dans le résultat ou les autres éléments du résultat global de la coentreprise, après ajustements pour aligner les méthodes comptables de la coentreprise sur celles de Northland, à compter de la date de prise de contrôle conjoint jusqu'à la date à laquelle le contrôle conjoint cesse.

En outre, lorsqu'il y a eu une variation comptabilisée directement dans les capitaux propres (autres que des variations attribuables aux autres éléments du résultat global) de la coentreprise, Northland comptabilise sa quote-part de cette variation, le cas échéant, dans les états des variations des capitaux propres consolidés, et un montant correspondant est pris en compte dans la valeur comptable nette de la participation dans la coentreprise.

Lorsque la quote-part de Northland dans les pertes dépasse sa participation dans la coentreprise, la valeur comptable de cette participation (y compris les placements à long terme) est ramenée à néant et la comptabilisation de toute autre perte cesse, sauf dans la mesure où Northland a une obligation implicite ou juridique de financer ces pertes ou a effectué des paiements au nom de la coentreprise. À l'heure actuelle, Northland n'a pas de placement dans une entreprise associée.

2.5 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, déduction faite de l'amortissement cumulé et du cumul des pertes de valeur. Le coût des immobilisations corporelles comprend le coût de remplacement d'une partie des immobilisations corporelles et les coûts d'emprunt pour les projets de construction à long terme si les critères de comptabilisation sont respectés. De même, lorsqu'une révision générale a lieu, comme celles décrites ci-après, son coût est comptabilisé dans la valeur comptable des immobilisations corporelles connexes comme un remplacement si les critères de comptabilisation sont remplis. Tous les autres coûts de réparation et d'entretien sont comptabilisés dans les états du résultat consolidés lorsqu'ils sont engagés. La valeur actualisée du coût prévu du démantèlement est incluse dans le coût de l'actif connexe si les critères de comptabilisation d'une provision sont respectés. Se reporter à la [note 2.9](#) pour de plus amples renseignements sur l'évaluation des passifs relatifs au démantèlement.

La dotation aux amortissements est comptabilisée de manière linéaire sur la durée d'utilité estimative des actifs sous-jacents, regroupés sous différentes catégories d'actifs comme suit :

Description des catégories d'actifs	Durée d'utilité
Matériel des centrales et d'exploitation	10 à 35 ans
Bâtiments et fondations	20 à 40 ans
Actifs au titre de droits d'utilisation liés aux contrats de location	1 an à 50 ans
Améliorations locatives	Sur la durée du contrat de location
Autre matériel	2 à 5 ans

En général, Northland prévoit utiliser ses immobilisations corporelles sur leur durée d'utilité et tient compte des valeurs résiduelles, le cas échéant, pour calculer l'amortissement.

Les actifs inclus dans les immobilisations en cours sont transférés dans la catégorie d'immobilisations corporelles appropriée et amortis une fois qu'ils sont prêts à être utilisés, comme lorsque la période de test se termine ou que les immobilisations corporelles démarrent leurs activités commerciales.

Les coûts de tous les travaux d'entretien effectués aux termes de contrats à long terme à prix fixe sont comptabilisés à l'état du résultat consolidé d'après les modalités du contrat. Toutes les dépenses de révision générale sont inscrites à l'actif et amorties sur la période moyenne prévue entre les révisions générales.

Un élément des immobilisations corporelles est décomptabilisé à sa sortie ou lorsqu'aucun avantage économique ultérieur n'est attendu de son utilisation ou de sa sortie. Tout profit ou toute perte résultant de la décomptabilisation d'un actif est porté aux états du résultat consolidés au cours de la période de décomptabilisation.

Les subventions gouvernementales et les autres crédits d'impôt liés à la construction d'immobilisations sont comptabilisés comme une réduction du coût de l'actif connexe et ils sont amortis selon la durée d'utilité de l'actif connexe.

2.6 Immobilisations incorporelles

Le coût des immobilisations incorporelles acquises est comptabilisé initialement à leur juste valeur à la date d'acquisition. Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont évaluées au coût au moment de la comptabilisation initiale. Les immobilisations incorporelles générées en interne, autres que les dépenses de développement, ne sont pas inscrites à l'actif et sont comptabilisées dans les états du résultat consolidés lorsqu'elles sont engagées.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont amorties sur leur durée d'utilité économique et soumises à des tests de dépréciation chaque fois qu'il y a une indication que l'immobilisation incorporelle peut s'être dépréciée.

Dépenses de développement différées

Les dépenses de développement différées comprennent les coûts préalables à la construction directement associés au développement de nouveaux projets. Pour chaque projet, ces dépenses sont inscrites à l'actif aux états de la situation financière consolidés lorsque la direction peut démontrer :

- que l'achèvement du projet en vue de sa mise en service ou de sa vente est faisable sur le plan technique;
- qu'elle a l'intention et la capacité d'achever le projet, de le mettre en service ou de le vendre;
- que le projet devrait produire des avantages économiques futurs;
- que des ressources sont disponibles pour achever le projet; et
- que les dépenses peuvent être évaluées de façon fiable au cours du développement.

L'inscription à l'actif commence dès que la direction estime qu'il est probable que le projet sera poursuivi jusqu'à son achèvement. Les coûts sont inscrits à l'actif jusqu'à la clôture du financement du projet ou jusqu'au début de la construction et sont classés dans les immobilisations corporelles à titre d'immobilisations en cours. Une fois que le projet atteint le stade de l'exploitation commerciale, les coûts de développement différés connexes sont reclassés dans la catégorie appropriée des immobilisations corporelles ou comptabilisés à titre d'immobilisations incorporelles, en fonction de la nature de l'actif.

Tout au long de la phase de développement, l'actif est soumis à un test de dépréciation chaque année ou plus fréquemment s'il existe des indices de dépréciation. Tous les frais de recherche et coûts de développement indirects qui ne peuvent pas être comptabilisés à l'actif sont passés en charges à titre de dépenses de développement dans les états du résultat consolidés.

Contrats

Les contrats correspondent principalement à la juste valeur des CAÉ et des conventions de gestion lorsqu'ils ont été acquis par Northland, et ils sont comptabilisés compte tenu de l'amortissement cumulé. Les contrats sont amortis selon le mode linéaire sur leur durée.

2.7 Contrats de location ou accords assortis d'un contrat de location

Comptabilité du preneur

À la date de début d'un contrat, la direction doit apprécier si l'accord est ou contient un contrat de location selon IFRS 16, *Contrats de location*. Si l'accord est conforme à la définition d'un contrat de location, une obligation locative et un actif connexe au titre du droit d'utilisation sont comptabilisés à la date de début du contrat de location pertinent. L'obligation locative est initialement évaluée à la valeur actualisée des paiements de loyers qui n'ont pas encore été versés, calculée au moyen du taux d'intérêt implicite du contrat de location (si celui-ci est facilement déterminable) ou du taux d'emprunt marginal de Northland. L'actif au titre du droit d'utilisation est initialement évalué au montant initial de l'obligation locative connexe, sous réserve de certains ajustements. L'obligation locative est réévaluée en cas de changements aux paiements de loyers futurs par suite de modifications apportées aux indices ou taux applicables ou aux durées des contrats de location. À la suite d'une telle réévaluation, un ajustement correspondant est apporté à la valeur comptable de l'actif au titre du droit d'utilisation.

La direction applique le modèle du coût pour évaluer ultérieurement les actifs au titre de droits d'utilisation et applique la même méthode de dépréciation que pour les autres immobilisations corporelles. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont amortis sur la période la plus courte entre la durée du contrat de location et la durée d'utilité du bien sous-jacent. La durée du contrat de location comprend toute option de renouvellement ou de résiliation que la direction a la certitude raisonnable d'exercer. Dans le cas de terrains loués pour développement ultérieur, la direction suppose une durée de location initiale de cinq ans. Lorsque des actifs loués sont exigés pour l'exploitation d'une centrale, la direction présume que le contrat de location sera renouvelé pour que sa durée corresponde à la durée de chaque CAÉ de la centrale. La direction réévalue la durée du contrat de location en réponse à des événements ou changements de circonstances importants. Si un contrat de location a pour effet de transférer la propriété du bien sous-jacent ou si Northland prévoit exercer une option d'achat, l'actif au titre du droit d'utilisation connexe est amorti sur la durée d'utilité du bien sous-jacent.

Comptabilité du bailleur

Northland conclut des CAÉ afin de fournir de l'électricité et des produits liés à l'électricité à des prix fixes. À la date de début du contrat, la direction doit apprécier si la CAÉ répond à la définition d'un contrat de location selon IFRS 16. Si c'est le cas et si le contrat de location n'a pas pour effet de transférer la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'immobilisation corporelle, il est classé à titre de contrat de location simple. À l'inverse, si le contrat de location a pour effet de transférer la quasi-totalité des risques et avantages, il est classé comme un contrat de location-financement. Le montant à recevoir au titre de contrats de location-financement est calculé initialement à la valeur actualisée de l'investissement net dans le contrat de location. Les produits tirés des contrats de location-financement sont comptabilisés de manière à assurer un taux de rendement uniforme sur l'investissement net de Northland dans le contrat de location et sont comptabilisés dans le résultat d'exploitation.

À la date de début du contrat de location, qui coïncide en général avec le début des activités commerciales de la centrale, la direction sépare les paiements et les autres contreparties prévus aux termes de pareils accords entre les composantes se rapportant au contrat de location et celles se rapportant aux autres éléments, en fonction de leur juste valeur relative.

2.8 Dépréciation des actifs non financiers

La direction évalue, chaque date de clôture, s'il existe un indice de dépréciation d'un actif ou si des pertes de valeur comptabilisées antérieurement cessent d'exister ou ont diminué. Dans l'affirmative, ou lorsqu'un test de dépréciation annuel est nécessaire, la direction estime la valeur recouvrable de l'actif ou de l'UGT. La valeur recouvrable estimée est le montant le plus élevé entre i) la juste valeur estimée d'un actif ou d'une UGT, moins les coûts de vente et ii) sa valeur d'utilité. Lorsque la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT dépasse sa valeur recouvrable estimée, l'actif est considéré comme ayant perdu de la valeur et est ramené à sa valeur recouvrable estimée. Lorsque la valeur recouvrable dépasse la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT déprécié précédemment, la reprise est limitée pour s'assurer que la valeur comptable de l'actif ne dépasse pas la valeur comptable qui aurait été établie, déduction faite de l'amortissement, si aucune dépréciation n'avait été comptabilisée auparavant.

Pour évaluer la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés à leur valeur actuelle en utilisant un taux d'actualisation avant impôt qui reflète l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et du risque spécifique à l'actif. Pour déterminer la juste valeur moins les coûts de la vente, un modèle d'évaluation approprié est utilisé et les calculs sont corroborés par l'évaluation de multiples ou d'autres indicateurs de juste valeur disponibles.

Goodwill

Le goodwill est soumis à un test de dépréciation une fois par année ou lorsque des circonstances indiquent que la valeur comptable peut s'être dépréciée. La dépréciation du goodwill est calculée en évaluant la valeur recouvrable de chaque UGT ou groupe d'UGT auquel le goodwill a trait. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque la valeur recouvrable estimée de l'UGT ou du groupe d'UGT est moins élevée que sa valeur comptable. Les pertes de valeur du goodwill ne sont pas reprises au cours de périodes ultérieures.

2.9 Provisions

Généralités

Les provisions sont comptabilisées lorsque Northland a une obligation en cours (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé et qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation. Lorsque la direction prévoit que la totalité ou une partie d'une provision sera remboursée (par exemple en vertu d'un contrat d'assurance ou d'un contrat de garantie), le remboursement est comptabilisé comme un actif distinct, mais seulement lorsque le remboursement est pratiquement certain. La charge liée à une provision est présentée dans les états du résultat consolidés, déduction faite de tout remboursement.

Passifs relatifs au démantèlement

Les provisions pour les coûts de démantèlement sont comptabilisées à la valeur actualisée des coûts attendus pour régler l'obligation au moyen des flux de trésorerie estimés et comptabilisées comme une partie du coût de l'actif connexe. Les entrées de fonds attendues liées à la valeur résiduelle ou à la valeur de rebut des actifs ne sont pas prises en considération lors du calcul des coûts de démantèlement. Les flux de trésorerie sont actualisés à un taux avant impôt en vigueur. Lorsque les flux de trésorerie estimés reflètent les risques propres au passif relatif au démantèlement, un taux d'actualisation sans risque est utilisé; sinon un taux d'actualisation reflétant les risques propres au passif relatif au démantèlement est utilisé. Leur désactualisation est passée en charges au fur et à mesure dans les états du résultat consolidés comme une charge financière. Les coûts futurs estimés du démantèlement sont examinés chaque année et ajustés en conséquence. Les variations des coûts futurs estimés ou du taux d'actualisation appliqué sont ajoutées au coût de l'actif ou en sont déduites.

2.10 Rémunération fondée sur des actions

Le régime de rémunération fondée sur des actions de Northland prévoit le versement d'une rémunération à la haute direction et à certains employés autres que des dirigeants au moyen de « **droits différés** » et du « **RILT au titre des projets de développement** » pour attirer et maintenir en poste le personnel ou pour reconnaître les réalisations à l'atteinte d'étapes prédéterminées. De plus, une rémunération fondée sur des actions sous forme d'unités d'actions liées au rendement (« **UALR** »), d'unités d'actions restreintes (« **UAR** ») et d'unités d'actions différées (« **UAD** ») est attribuée aux membres du conseil d'administration, aux membres de la haute direction et à certains employés autres que des dirigeants.

Pour ce qui est du RILT au titre des projets de développement, son coût est comptabilisé sur la période d'acquisition des droits et inscrit à l'actif dans le cas des employés directement impliqués dans les projets. Les droits sont acquis lorsque les objectifs en matière de rendement sont atteints. Les droits différés et les droits associés aux UAR, aux UAI et aux UAD attribués s'acquièrent sur une période d'au plus trois ans, et le coût attendu est passé en charges sur la période d'acquisition des droits.

Les attributions susmentionnées sont réglées en actions ou en trésorerie au gré de Northland, sauf pour les UAD et les attributions aux termes du RILT au titre des projets de développement, qui sont réglées en trésorerie seulement. Par conséquent, les attributions susmentionnées, sauf les droits différés, sont comptabilisées comme un passif jusqu'au règlement. La juste valeur des attributions est fondée sur le cours de l'action à la date d'attribution et, dans la mesure où les services sont fournis avant la date d'attribution, sur le cours de l'action à la date de présentation de l'information financière de Northland. Le taux d'extinction estimé correspond au nombre d'actions dont les droits devraient être acquis au moment de l'atteinte des étapes déterminées du projet et est révisé s'il existe des indices que le nombre d'actions dont il est prévu que les droits seront acquis a changé.

2.11 Trésorerie et équivalents de trésorerie et trésorerie soumise à restrictions

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en banque et les dépôts très liquides dont l'échéance à l'acquisition était de 90 jours ou moins, qui sont détenus aux fins du respect des engagements de trésorerie à court terme et qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de variation de valeur.

Au 31 décembre 2025, la trésorerie et les équivalents de trésorerie se composaient des soldes de trésorerie et des dépôts à court terme détenus auprès de banques totalisant respectivement 643 millions de dollars (613 millions de dollars au 31 décembre 2024) et 41 millions de dollars (néant au 31 décembre 2024).

La trésorerie soumise à restrictions comprend les montants qui ne sont pas facilement disponibles, sur demande, à des fins de financement des activités de Northland, y compris les montants réservés en vue d'emploi précis, notamment les montants financés à l'égard des coûts d'entretien, du service de la dette et des coûts de construction futurs engagés par certaines filiales de Northland.

2.12 Instruments financiers

a) Actifs et passifs financiers

Northland comptabilise initialement les actifs et les passifs financiers à la juste valeur, puis les réévalue à la juste valeur ou au coût amorti selon leur classement.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir les flux de trésorerie arrivent à expiration ou sont transférés et que Northland a également transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété.

Un passif financier est décomptabilisé lorsque l'obligation est acquittée, annulée ou a expiré. Si un passif existant est remplacé par un autre instrument qui provient du même prêteur et qui est assorti de modalités substantiellement différentes, ou que les modalités initiales sont substantiellement modifiées, l'échange est traité comme la décomptabilisation du passif initial et la comptabilisation d'un nouveau passif, et la différence entre les valeurs comptables respectives est comptabilisée dans les états du résultat net consolidés.

Juste valeur par le biais du résultat net :

Les actifs financiers détenus aux fins de génération de produits à court terme, et les dérivés autres que les couvertures de flux de trésorerie, sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »). Un profit ou une perte sur un actif financier qui est évalué à la JVRN et qui ne fait pas partie d'une relation de couverture est comptabilisé dans les états du résultat consolidés et présenté au montant net dans la période au cours de laquelle il survient. Pour les actifs financiers dérivés, les profits et les pertes sont présentés au poste (Profit) perte de réévaluation à la juste valeur des instruments financiers. Northland classe les prêts consentis aux Premières Nations partenaires à la JVRN, car les critères de classement au coût amorti ne sont pas respectés du fait que les flux de trésorerie contractuels ne correspondent pas uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts. C'est le seul actif financier non dérivé évalué à la JVRN, et les profits et pertes connexes sont présentés au poste Autres (produits) charges dans les états du résultat consolidés. Les produits d'intérêts tirés des actifs financiers à la JVRN sont comptabilisés comme des Produits financiers.

Les passifs financiers détenus à des fins de transaction, comme ceux acquis aux fins de vente à court terme, et les instruments financiers dérivés conclus par Northland qui ne respectent pas les critères de la comptabilité de couverture sont classés à la JVRN. Les profits ou les pertes sur ce genre d'instruments sont comptabilisés dans les états du résultat consolidés.

Coût amorti :

Les actifs financiers détenus aux fins de la perception des flux de trésorerie contractuels qui représentent uniquement des remboursements de principal et des versements d'intérêts sont évalués au coût amorti, et comprennent les créances clients, les dépôts à terme et les autres débiteurs de Northland. Les produits d'intérêts tirés de ces actifs financiers sont portés au poste Produits financiers selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Tous les autres passifs financiers sont classés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les profits et pertes sont comptabilisés dans les états du résultat consolidés lorsque les passifs sont décomptabilisés ainsi que dans le cadre du processus d'amortissement. Le calcul tient compte de toute prime ou de tout escompte à l'acquisition et comprend les frais de transaction qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif. Cette catégorie comprend les dettes fournisseurs et autres créditeurs, les dividendes à payer, les prêts et emprunts portant intérêt, les facilités de crédit du siège social.

Financement donnant droit à des avantages fiscaux :

Northland détient et exploite certains projets d'énergies renouvelables aux États-Unis dans le cadre de structures donnant droit à des avantages fiscaux avec les investisseurs dans les projets, communément appelés les « **investisseurs ayant droit à des avantages fiscaux** », qui ont financé la construction de ces projets d'énergies renouvelables. Ces structures donnant droit à des avantages fiscaux permettent d'attribuer aux investisseurs ayant droit à des avantages fiscaux des incitatifs fiscaux en faveur des énergies renouvelables, tels que les crédits d'impôt à l'investissement (« CII »), les subventions en espèces et l'amortissement fiscal accéléré, selon le cas.

En général, en contrepartie de l'acquisition de participations dans des capitaux propres des projets d'énergies renouvelables, ces investisseurs ayant droit à des avantages fiscaux se voient attribuer une part considérable du résultat, des avantages fiscaux et des flux de trésorerie tirés des projets financés selon une structure donnant droit à des avantages fiscaux, jusqu'à ce que les projets aient atteint le taux de rendement cible convenu pour les investisseurs ayant droit à des avantages fiscaux (le « **point de basculement** »). Le point de basculement dépend généralement du rendement des projets. Toutefois, de temps à autre, les dates du point de basculement peuvent être déterminées par contrat. Immédiatement après le point de basculement, les structures « basculent » de sorte que Northland recevra la majorité du résultat, des avantages fiscaux et des flux de trésorerie tirés des projets financés selon une structure donnant droit à des avantages fiscaux.

Lorsqu'un partenariat donnant droit à des avantages fiscaux est formé, Northland évalue si la société chargée du projet doit être incluse dans le périmètre de consolidation en fonction du droit de Northland à des rendements variables et de sa capacité à influencer les décisions financières et opérationnelles ayant une incidence sur ces rendements. Compte tenu de la nature opérationnelle et financière des projets, ainsi que de la nature protectrice des droits accordés aux investisseurs ayant droit à des avantages fiscaux, Northland pourrait conserver le contrôle sur l'inclusion de la société chargée du projet dans son périmètre de la consolidation.

Conformément aux modalités de la structure donnant droit à des avantages fiscaux, l'apport des investisseurs ayant droit à des avantages fiscaux présente les caractéristiques d'un passif. Ces apports sont remboursables et sont assujettis à un taux de rendement convenu. De plus, les investisseurs ayant droit à des avantages fiscaux ne partagent pas les risques des projets d'énergies renouvelables de la même manière que Northland. Par conséquent, les montants payés par les investisseurs ayant droit à des avantages fiscaux pour leurs participations sont classés comme des prêts et des emprunts dans les états financiers consolidés jusqu'au point de basculement respectif des projets. Après le point de basculement, les placements en capitaux propres des investisseurs ayant droit à des avantages fiscaux seront comptabilisés comme des participations ne donnant pas le contrôle.

Les prêts et emprunts, tels qu'ils sont présentés à la [note 13](#) des présents états financiers consolidés, liés aux structures donnant droit à des avantages fiscaux sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le financement donnant droit à des avantages fiscaux est réglé au fil du temps au moyen des éléments suivants :

Principaux composants	Description
Crédits d'impôt à l'investissement (« CII »)	Attribution des CII à l'investisseur ayant droit à des avantages fiscaux en fonction de l'électricité produite par la centrale d'énergies renouvelables respective au cours de la période et comptabilisés en déduction du coût de l'actif connexe.
Résultat imposable, y compris les attributs fiscaux comme l'amortissement fiscal accéléré	Attribution du résultat imposable et autres attributs fiscaux à l'investisseur ayant droit à des avantages fiscaux comptabilisés dans les autres produits à mesure qu'ils sont gagnés.
Charge d'intérêts	Charge d'intérêts calculée selon la méthode du taux d'intérêt effectif qui est comptabilisée dans les charges financières à mesure qu'elle est engagée et en augmentation du financement donnant droit à des avantages fiscaux.
Apport de paiements à l'utilisation	Si les seuils de production annuels sont dépassés, l'investisseur ayant droit à des avantages fiscaux est tenu de verser des sommes en trésorerie additionnelles. Les sommes en trésorerie versées augmentent la valeur du financement donnant droit à des avantages fiscaux.
Distributions en espèces	Distributions en espèces et CII projetés attribués au financement donnant droit à des avantages fiscaux en remplacement de l'actualisation de la trésorerie au taux de rendement interne à sa valeur actualisée.

b) Compensation des instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés et le montant net est présenté aux états de la situation financière consolidés si, et seulement si, il y a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et l'intention de procéder à un règlement net ou de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

Des instruments financiers dérivés pris individuellement et conclus par une filiale ne seront ni réalisés ni réglés simultanément; par conséquent, les actifs dérivés et les passifs dérivés ne sont pas compensés dans les états de la situation financière consolidés.

c) Juste valeur des instruments financiers

Northland évalue la juste valeur de ses instruments financiers à chaque date d'établissement de ses états de la situation financière consolidés en fonction de la hiérarchie suivante :

- Niveau 1 – Lorsque les instruments financiers sont négociés sur un marché des capitaux actif, la juste valeur est établie en fonction du prix approprié coté sur le marché à la date de clôture. Un marché actif s'entend d'un marché sur lequel la fréquence et le volume des transactions sont suffisamment élevés pour fournir de l'information sur les prix de façon continue.
- Niveau 2 – S'il n'existe pas de marché actif, la juste valeur est établie au moyen de méthodes d'évaluation, y compris des modèles d'actualisation des flux de trésorerie. Les données utilisées dans ces modèles sont tirées de données observables de marché lorsqu'elles sont disponibles, y compris les données sur les transactions récentes effectuées dans des conditions normales de concurrence, et des comparaisons avec la juste valeur actuelle d'instruments similaires. Si cette méthode ne peut être utilisée, des données comme le risque de liquidité, le risque de contrepartie et la volatilité sont utilisées.
- Niveau 3 – À ce niveau, les évaluations se font à partir de données qui ne sont pas observables sur le marché.

Il faut faire preuve de jugement pour évaluer l'importance de données particulières dans l'évaluation de la juste valeur; tout changement apporté aux hypothèses peut avoir une incidence sur la juste valeur comptabilisée des instruments financiers.

La juste valeur des instruments financiers dérivés reflète le montant estimatif que Northland devrait verser lors du règlement de tous les contrats défavorables en cours ou le montant qu'elle recevrait lors du règlement de tous les contrats favorables à la date d'établissement de ses états de la situation financière consolidés. La juste valeur représente une estimation ponctuelle qui pourrait ne pas être pertinente pour estimer le résultat ou les flux de trésorerie futurs de Northland.

d) Dérivés et activités de couverture

Les dérivés sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la date à laquelle un contrat dérivé est conclu et sont ultérieurement réévalués à la juste valeur à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. La comptabilisation des variations ultérieures de la juste valeur diffère selon que le dérivé a été désigné ou non comme instrument de couverture et, le cas échéant, selon la nature de l'élément couvert et le type de relation de couverture désigné.

Northland désigne ses dérivés comme couverture :

- du risque de change associé aux flux de trésorerie de transactions prévues hautement probables (couverture des flux de trésorerie);
- du risque de change associé aux investissements nets dans des établissements à l'étranger (couvertures d'un investissement net);
- du risque de taux d'intérêt variable associé au remboursement d'instruments d'emprunt (couverture des flux de trésorerie);
- du risque lié au prix des marchandises associé aux versements en vertu de CAÉ (couverture des flux de trésorerie).

La juste valeur des divers instruments financiers dérivés utilisés à des fins de couverture et les variations de la réserve pour couverture dans les capitaux propres sont présentées à la [note 19.1](#).

Lorsqu'un instrument de couverture arrive à expiration, est vendu, est résilié, ou lorsqu'il ne respecte plus les critères de comptabilité de couverture, le cumul des profits ou pertes latents et les coûts différés liés à la couverture jusqu'alors inscrits dans les capitaux propres restent ainsi comptabilisés jusqu'à la réalisation de la transaction prévue. Lorsque la transaction prévue n'est plus susceptible de se produire, le cumul des profits ou pertes latents et les coûts différés liés à la couverture sont immédiatement reclassés dans les états du résultat consolidés.

Si le ratio de couverture aux fins de la gestion du risque n'est plus optimal, mais que l'objectif de gestion du risque demeure inchangé et que la couverture continue d'être admissible à la comptabilité de couverture, la relation de couverture sera rééquilibrée en rajustant la quantité visée par l'instrument de couverture ou celle de l'élément couvert afin que le ratio de couverture corresponde au ratio utilisé aux fins de gestion du risque. Toute inefficacité de couverture est calculée et comptabilisée dans les états du résultat consolidés au moment du rééquilibrage de la relation de couverture.

Les dérivés incorporés sont séparés du contrat hôte et comptabilisés séparément si le contrat hôte n'est pas un actif financier et que certains critères sont respectés.

Couvertures de flux de trésorerie qui sont admissibles à la comptabilité de couverture

La partie efficace de la variation de la juste valeur des dérivés qui sont désignés et admissibles comme couverture de flux de trésorerie est comptabilisée dans les AERG et cumulée dans les réserves portées aux capitaux propres, jusqu'à concurrence du cumul des variations de la juste valeur de l'élément couvert sur une base actualisée depuis le commencement de la couverture. Les profits ou pertes liés à la partie inefficace sont comptabilisés immédiatement dans les états du résultat consolidés, au poste (Profit) perte de réévaluation à la juste valeur des instruments financiers.

Les profits et les pertes découlant de la partie efficace de la variation de la juste valeur de la totalité du contrat à terme sont comptabilisés dans la réserve pour couverture des flux de trésorerie dans les capitaux propres. Le cumul des montants comptabilisés dans les capitaux propres est reclassé dans la période où l'élément couvert a une incidence sur les états du résultat consolidés.

Couvertures d'investissements nets qui sont admissibles à la comptabilité de couverture

Les couvertures d'investissements nets dans des établissements à l'étranger sont comptabilisées de la même manière que les couvertures de flux de trésorerie. Les profits ou pertes sur l'instrument de couverture liés à la partie efficace de la couverture sont comptabilisés dans les états du résultat global consolidés et cumulés dans les réserves portées aux capitaux propres. Les profits ou pertes liés à la partie inefficace sont comptabilisés immédiatement dans les états du résultat consolidés, au poste (Profit) perte de réévaluation à la juste valeur des instruments financiers. Les profits et pertes accumulés dans les capitaux propres seront reclassés dans les états du résultat consolidés lorsque les établissements à l'étranger seront partiellement sortis ou vendus.

Inefficacité de la couverture

La politique de couverture de Northland ne permet que l'utilisation d'instruments dérivés créant des relations de couverture efficace. L'efficacité de la couverture est déterminée au commencement de la relation de couverture et au moyen d'évaluations périodiques et prospectives de l'efficacité pour s'assurer qu'il existe un lien économique entre l'élément couvert et l'instrument de couverture. Northland établit des relations de couverture dans lesquelles les conditions essentielles de l'instrument de couverture et de l'élément couvert sont en parfaite concordance, de sorte qu'une appréciation qualitative de l'efficacité est réalisée. Si des changements de circonstances ont une incidence sur les conditions de l'élément couvert de sorte que les conditions essentielles de celui-ci et celles de l'instrument de couverture ne sont plus en parfaite concordance, Northland utilise la méthode du dérivé hypothétique pour apprécier l'efficacité.

e) Dépréciation des actifs financiers

Northland comptabilise la dépréciation des actifs financiers selon une approche prospective des pertes de crédit attendues. Les pertes de crédit attendues correspondent à la différence entre la valeur actualisée des flux de trésorerie contractuels devant être versés à Northland en vertu du contrat et les flux de trésorerie que Northland s'attend à recevoir. Dans le cadre de l'évaluation des pertes de crédit attendues sur les actifs comptabilisés au coût amorti et à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAERG »), Northland tient compte de tous les renseignements disponibles, y compris les retards de paiement, les notations de crédit, l'assurance responsabilité civile et les facteurs macroéconomiques prospectifs. Northland évalue les pertes de crédit attendues compte tenu du risque de défaut sur la durée du contrat et intègre des informations prospectives dans son évaluation.

La dépréciation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et de la trésorerie soumise à restrictions est évaluée à la lumière de la solvabilité de l'institution financière ou de l'entité émettrice sous-jacente.

Les créances clients sont passées en revue périodiquement sur le plan qualitatif au cas par cas afin de déterminer s'il existe une dépréciation.

2.13 Comptabilisation des produits

a) Production d'électricité et produits liés à l'électricité

Les produits des activités ordinaires liés à l'électricité sont comptabilisés progressivement à mesure que l'électricité et les produits liés à l'électricité sont livrés. Chacune des CAÉ de Northland comprend une obligation de prestation distincte pour fournir de l'électricité ou de la capacité (c.-à-d. la disponibilité de production et le stockage par batteries), ou une combinaison des deux. Pour déterminer quels biens ou services promis au client constituent une obligation de prestation distincte, la direction doit faire preuve d'un jugement important. Northland a pris en compte tous les biens et services promis dans ses CAÉ et a déterminé que, alors que certaines promesses ont une valeur spécifique pour le client, elles ne sont pas distinctes dans le contexte du contrat. Se reporter aux [note 20](#) et [note 26](#) pour de plus amples renseignements sur les sources de produits ventilées par géographie et technologie, respectivement.

Northland considère chaque mégawattheure (« MWh ») d'électricité ou de capacité transporté comme une série de biens distincts qui sont essentiellement les mêmes et qui sont fournis au client au même rythme, ce qu'elle évalue au moyen d'une méthode fondée sur les extrants. Le montant que Northland a le droit de facturer au client reflète le rythme de fourniture du service et la valeur qu'ont les obligations de prestation remplies pour le client. Par conséquent, Northland applique la mesure de simplification du « droit de facturer » en vertu d'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, pour évaluer et comptabiliser les produits des activités ordinaires.

Le produit tiré des crédits d'énergies renouvelables est comptabilisé après que l'électricité a été produite par la centrale et transmise au réseau et que toutes les obligations de prestation ont été remplies. Le calcul des produits tient compte de la puissance réelle et des prix de vente contractuels prévus par les contrats à long terme.

b) Produits tirés de la production d'électricité et des services publics à tarifs réglementés

Produits tirés de la production d'électricité :

Pour chaque centrale, les produits comprennent quatre composants :

- Le rendement du capital investi, dont le montant est déterminé en vue du rendement cible en fonction des produits tirés du marché commercial estimés ex ante (le « **prix affiché** »).
- Le rendement de l'exploitation dédommage une centrale lorsque les coûts d'exploitation sont plus élevés que les produits tirés du marché. Le rendement de l'exploitation est de néant dans la conjoncture actuelle.
- Les produits tirés du marché, au prix de gros.
- Les « **ajustements de la fourchette de prix** », qui constituent des règlements ex post positifs ou négatifs visant à contrebalancer la différence entre les produits tirés du marché, au prix de gros, et les produits au prix affiché réglementaire. Si le prix de gros est inférieur au prix affiché réglementaire, le mécanisme des ajustements de la fourchette de prix ajoute les produits supplémentaires pour atteindre un rendement raisonnable. À l'inverse, si le prix commun est supérieur au prix affiché, le mécanisme des ajustements de la fourchette de prix réduit les produits au cours de la période.

Les produits tirés d'un prix de gros considérablement supérieur au prix de gros présumé prévu pour la période réglementaire de trois ans considérée sont comptabilisés à titre de produits différés. La partie non courante des produits différés est présentée dans les Provisions et autres passifs, tandis que la partie courante des produits différés est présentée dans les Dettes fournisseurs et autres créditeurs à l'état de la situation financière consolidé. Les produits différés sont comptabilisés à titre de produits sur les périodes réglementaires résiduelles et présentés dans l'électricité à tarifs réglementés à l'état du résultat consolidé. Les produits tirés d'un prix de gros inférieur au prix de gros présumé prévu pour la période réglementaire de trois ans considérée sont comptabilisés à titre de créance et présentés aux postes Créances clients et autres débiteurs ou Autres actifs non courants, selon le cas, de l'état de la situation financière consolidé. Ce mécanisme est désigné collectivement les « **ajustements de la fourchette de prix** ».

Produits tirés des services publics :

Les produits des activités ordinaires tirés de sociétés de services publics à tarifs réglementés provenant de la production, du transport, de la distribution et de la commercialisation (c.-à-d. vente au détail) sont comptabilisés lorsque l'électricité est livrée aux clients. Les produits tiennent compte des montants facturés ou à facturer aux clients relatifs aux tarifs de production et de transport qui sont transférés à des tiers. Northland comptabilise ces produits sur une base brute puisqu'elle est responsable de l'approvisionnement en électricité et court un risque lié à la perception de ces montants.

Les paiements versés aux clients sont passés en charges lorsqu'ils ont trait à un bien ou service distinct fourni par le client et comptabilisés en réduction des produits lorsqu'ils ont trait aux obligations de prestation de Northland en vertu du contrat (p. ex. des pénalités pour dommages-intérêts).

c) Autres sources de produits

Northland comptabilise les honoraires de gestion et les honoraires incitatifs liés aux activités à mesure qu'ils sont gagnés, selon les modalités des conventions des installations respectives à mesure que le travail est effectué.

d) Produits d'intérêts

Le produit d'intérêts sont comptabilisés à mesure qu'ils sont gagnés selon les modalités des contrats financiers sous-jacents.

2.14 Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition ou à la construction d'un actif qualifié qui exige une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisé ou vendu sont incorporés dans le coût de l'actif. Tous les autres coûts d'emprunt sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Les coûts d'emprunt comprennent les charges d'intérêt et autres coûts engagés relativement à l'emprunt des fonds.

2.15 Impôt et taxes

a) Impôt exigible

Les actifs et passifs d'impôt sont évalués au montant qui devrait être recouvré auprès des autorités fiscales ou leur être payé selon les taux d'imposition et les lois fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date d'établissement des états de la situation financière consolidés. L'impôt exigible lié aux éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres est comptabilisé dans les capitaux propres et non à l'état du résultat consolidé.

b) Impôt différé

L'impôt différé sur les différences temporaires entre la valeur fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable aux fins de la présentation de l'information financière est comptabilisé selon la méthode axée sur le bilan à la date d'établissement des états de la situation financière consolidés.

Les passifs d'impôt différé sont comptabilisés à l'égard de toutes les différences temporaires imposables, sauf :

- lorsque le passif d'impôt différé lié à la différence temporaire déductible résulte de la comptabilisation initiale du goodwill ou d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'influe ni sur le résultat comptable ni sur le bénéfice ou la perte imposable au moment de la transaction et ne donne pas lieu à une différence temporaire imposable et à une différence temporaire déductible d'un montant égal;
- lorsque le passif d'impôt différé est lié aux différences temporaires imposables associées aux placements dans des filiales, des sociétés membres du même groupe et des participations dans des coentreprises, que le moment de la résorption des différences temporaires peut être contrôlé et qu'il est probable que les différences temporaires ne se résorberont pas dans un avenir prévisible.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés à l'égard de toutes les différences temporaires déductibles, les reports en avant de crédits d'impôt inutilisés et les pertes d'impôt inutilisées dans la mesure où il est probable qu'il y aura un bénéfice imposable à l'égard duquel on pourra appliquer des différences temporaires déductibles, des reports en avant de crédits d'impôt inutilisés et des pertes d'impôt inutilisées, sauf :

- lorsque l'actif d'impôt différé lié à la différence temporaire déductible résulte de la comptabilisation initiale du goodwill ou d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'influe ni sur le résultat comptable ni sur le bénéfice ou la perte imposable au moment de la transaction et ne donne pas lieu à une différence temporaire imposable et à une différence temporaire déductible égale; et
- lorsque l'actif d'impôt différé est lié aux différences temporaires déductibles associées aux placements dans des filiales, des sociétés membres du même groupe et des participations dans des coentreprises, et que les actifs d'impôt différé sont comptabilisés seulement dans la mesure où il est probable que les différences temporaires se résorberont dans un avenir prévisible et qu'il y aura un bénéfice imposable à l'égard duquel on pourra utiliser les différences temporaires.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'imposition qui devraient être appliqués durant l'exercice pendant lequel l'actif est réalisé ou le passif est réglé, d'après les taux d'imposition (et les lois fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date d'établissement des états de la situation financière consolidés.

L'impôt différé lié aux éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres est comptabilisé dans les capitaux propres et non dans les états du résultat consolidés.

Les actifs d'impôt différé et les passifs d'impôt différé sont compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compensation et que l'impôt différé a trait à la même entité imposable et à la même autorité fiscale.

c) Taxes de vente

Les ventes, les charges et les actifs sont comptabilisés sans tenir compte du montant des taxes de vente, sauf :

- lorsque la taxe de vente liée à un achat d'actifs ou de services n'est pas recouvrable auprès de l'autorité fiscale. En pareil cas, la taxe de vente est comptabilisée dans le coût d'acquisition de l'actif ou dans les charges, selon ce qui convient;
- lorsque le montant présenté des créances clients et des dettes fournisseurs comprend le montant de la taxe de vente.

Le montant net de la taxe de vente à recouvrer auprès de l'autorité fiscale ou à payer à celle-ci est porté aux états de la situation financière consolidés.

2.16 Écarts de conversion

Les états financiers consolidés de Northland sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de Northland. Pour chaque filiale ou coentreprise située en dehors du Canada (ci-après, les « établissements à l'étranger »), Northland détermine la monnaie fonctionnelle et évalue les éléments inclus dans les états financiers de ces établissements à l'étranger selon la monnaie fonctionnelle. La monnaie fonctionnelle des établissements à l'étranger importants de Northland reflète le principal environnement économique dans lequel ils exercent leurs activités et comprend le dollar américain, la livre sterling, l'euro, le peso mexicain, le nouveau dollar de Taïwan, le zloty, le won, le yen et le peso colombien.

Les actifs et passifs des établissements à l'étranger sont convertis en dollars canadiens au taux de clôture à la date des états de la situation financière consolidés, et leurs produits et charges sont convertis au cours de change moyen de chaque trimestre. Les écarts de conversion en découlant sont comptabilisés dans les états du résultat global consolidés et présentés dans les états des variations des capitaux propres consolidés. À la sortie d'un établissement à l'étranger, le montant cumulé dans les capitaux propres lié à l'établissement à l'étranger en particulier est comptabilisé dans l'état du résultat consolidé.

2.17 Éventualités et engagements

Les obligations au titre d'éventuelles pertes découlant de mesures environnementales correctives, de sinistres, de cotisations, de litiges, d'amendes, de pénalités et d'autres sources sont comptabilisées lorsqu'il est probable qu'un passif a été engagé et que le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable. Les frais juridiques liés à des pertes éventuelles sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

2.18 Actifs non courants et groupe destiné à être cédé détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Le Groupe classe les actifs non courants et les groupes destinés à être cédés comme étant détenus en vue de la vente si leur valeur comptable est recouvrée principalement au moyen d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue. Les actifs non courants et les groupes destinés à être cédés classés comme détenus en vue de la vente sont évalués au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de la vente. Les coûts de la vente sont les coûts supplémentaires directement attribuables à la cession d'un actif (groupe destiné à être cédé), compte non tenu des charges financières et de la charge d'impôt sur le résultat. Le critère de classement « détenu en vue de la vente » n'est satisfait que lorsque la vente est hautement probable et que l'actif ou le groupe destiné à être cédé est disponible en vue d'une vente immédiate dans son état actuel. Les mesures requises pour réaliser la vente devraient indiquer qu'il est improbable que la vente fasse l'objet de changements importants ou que la décision de vendre soit révoquée. La direction doit être engagée au plan de vente de l'actif et la vente devrait être réalisée dans l'année suivant le classement.

Les immobilisations corporelles et incorporelles ne sont pas amorties une fois classées comme détenues en vue de la vente. Les intérêts et autres charges attribuables aux passifs d'un groupe destiné à être cédé classé comme étant détenu en vue de la vente continuent à être comptabilisés. Les actifs et les passifs d'un groupe destiné à être cédé classé comme détenu en vue de la vente sont présentés séparément en tant qu'éléments courants dans les états de la situation financière consolidés.

Un groupe destiné à être cédé peut être considéré comme une activité abandonnée s'il s'agit d'une composante dont l'entité s'est séparée ou qui est classée comme détenue en vue de la vente, et a) qui représente une ligne d'activité ou une région géographique principale et distincte, b) fait partie d'un plan unique et coordonné pour se séparer d'une ligne d'activité ou d'une région géographique principale et distincte, ou c) est une filiale acquise exclusivement en vue de la revente. Les activités abandonnées sont exclues des résultats des activités poursuivies et sont présentées distinctement en un seul montant à titre de résultat net lié aux activités abandonnées après impôts dans les états du résultat global consolidés.

2.19 Information sectorielle

Le Groupe compte deux pôles d'exploitation régionaux : International et Amériques. Ces pôles comprennent des centrales éoliennes en mer, d'énergies renouvelables sur terre (telles que des centrales éoliennes et solaires et de stockage d'énergie), des centrales alimentées au gaz naturel et des sociétés de services publics de distribution. La haute direction passe en revue le rendement de ces activités au sein de chaque pôle, ce qui constitue le fondement sur lequel les décisions stratégiques et les décisions en matière d'affectation des capitaux sont prises.

2.20 Nouvelles normes ou modifications et dispositions à venir

Northland évalue les nouvelles normes ou les modifications apportées aux normes existantes pour déterminer si elles pourraient avoir une incidence importante sur ses états financiers consolidés. Les normes ou les modifications apportées aux normes existantes ci-après entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2025 :

- *Modifications d'IAS 21, Absence de convertibilité (en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2025)* – Ces modifications définissent l'approche que les entités doivent suivre pour apprécier si une monnaie est convertible en une autre monnaie et la façon dont elles doivent déterminer un cours de change au comptant en cas d'absence de convertibilité. Une entité est touchée par les modifications lorsqu'elle effectue une transaction ou une opération dans une monnaie qui, à la date d'évaluation, n'est pas convertible en une autre monnaie à une fin spécifiée.

Northland a adopté les modifications susmentionnées au 1^{er} janvier 2025 et elles n'ont pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés au 31 décembre 2025 et pour l'exercice clos à cette date.

L'IASB a publié les nouvelles modifications suivantes aux normes avant le 31 décembre 2025, lesquelles s'appliquent aux exercices clos à partir du 1^{er} janvier 2026 :

- *Modifications d'IFRS 7 et d'IFRS 9 (en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2026)* – Les modifications proposées exigent qu'un passif financier soit décomptabilisé à la « date de règlement » et introduisent un choix de méthode comptable pour décomptabiliser les passifs financiers réglés au moyen d'un système de paiement électronique avant la date de règlement.
- *IFRS 18, États financiers : Présentation et informations à fournir (en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2027)* – Il s'agit d'une nouvelle norme sur la présentation et les informations à fournir dans les états financiers, qui met l'accent sur les changements apportés à la structure de l'état du résultat net, sur les informations à fournir dans les états financiers pour les mesures de la performance définies par la direction qui sont présentées en dehors des états financiers de l'entité et sur les principes améliorés de regroupement et de ventilation qui s'appliquent aux états financiers de base et aux notes.

La direction évalue actuellement l'incidence de ces modifications sur les états financiers consolidés de Northland.

3. Jugements, estimations et hypothèses comptables importants

Dans la préparation des états financiers consolidés, la direction se base sur un certain nombre de jugements, d'estimations et d'hypothèses sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges et l'application des méthodes comptables. Les résultats réels pourraient différer des jugements, des estimations et des hypothèses, et correspondent rarement avec exactitude aux résultats estimés.

L'information sur les jugements, les estimations et les hypothèses qui ont le plus d'incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges est présentée ci-après.

3.1 Jugements

Dans le cadre de l'application des méthodes comptables de Northland, la direction a formulé les jugements suivants, lesquels ont l'incidence la plus importante sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés.

a) Coûts de développement différés

La direction surveille les progrès des projets de développement en phase de démarrage, moyennement avancée ou avancée en utilisant un cadre élaboré en interne. Les coûts liés au développement avancé sont inscrits à l'actif selon les IFRS, lorsque la direction détermine qu'un projet est économiquement faisable et que les risques liés à l'achèvement du projet ont été suffisamment atténués, ce qui est généralement le cas si les projets de développement sont parvenus à la phase moyennement avancée ou avancée. Les coûts liés aux activités de développement en phase de démarrage sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés.

La décision de poursuivre un projet et le choix du moment où les frais liés aux projets de la phase de développement avancé commenceront à être différés exigent l'exercice de jugement. La direction examine régulièrement la faisabilité de chaque projet en développement et, si la direction détermine que le développement de tout projet n'est plus faisable, les coûts différés sont passés en charges dans la période au cours de laquelle la décision aura été prise.

b) Comptabilisation des placements dans des filiales non entièrement détenues

La direction doit faire preuve de jugement lorsqu'elle évalue si les filiales non entièrement détenues sont sous le contrôle de Northland. Le jugement porté par la direction tient compte des éléments suivants : i) la manière dont les activités pertinentes de la filiale sont dirigées (par droit de vote ou par entente contractuelle); ii) la question de savoir si Northland exerce des droits substantiels ou des droits de protection; et iii) la capacité de Northland d'influer sur les rendements de la filiale. De plus, lorsque les filiales font l'objet d'un contrôle conjoint, la direction a recours au jugement pour déterminer si cela représente un droit sur l'actif net ou des droits sur les éléments d'actif et de passif du partenariat, ce qui entraîne la comptabilisation de la filiale respectivement comme une coentreprise ou une entreprise commune. Se reporter à la [note 17](#) pour de plus amples renseignements sur les filiales importantes non entièrement détenues et à la [note 10](#) pour le placement dans des coentreprises.

3.2 Estimations et hypothèses comptables

Les principales hypothèses concernant l'avenir et les autres sources d'incertitude majeures relatives aux estimations à la date de clôture, qui peuvent présenter un risque important d'entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et des passifs au cours de l'exercice suivant, sont présentées ci-après. Les hypothèses et les estimations de la direction reposent sur l'information disponible au moment de préparer les états financiers consolidés. Toutefois, les circonstances actuelles et les hypothèses sur les événements futurs pourraient changer en raison de l'évolution du marché ou de circonstances hors du contrôle de la direction. Ces changements sont pris en compte dans les hypothèses lorsqu'ils surviennent.

a) Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont amorties sur leur durée d'utilité en tenant compte des valeurs résiduelles estimées, le cas échéant. Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité sont passées en revue chaque année et ajustées de façon prospective, le cas échéant. Pour évaluer les valeurs résiduelles, Northland tient compte de la durée résiduelle de l'actif, de sa valeur de cession prévue et des conditions futures du marché. Les durées d'utilité tiennent compte de facteurs comme l'innovation technologique, les programmes d'entretien, l'information pertinente sur les marchés et les considérations de la direction. La direction doit également faire preuve de jugement lorsque Northland fait l'acquisition d'entités et qu'elle doit répartir le prix d'acquisition à la juste valeur des actifs et passifs acquis, ce qui comprend les immobilisations corporelles et incorporelles, notamment celles liées au goodwill. Les valeurs comptables des immobilisations corporelles et incorporelles sont analysées respectivement à la [note 4](#) et à la [note 5](#).

b) Passifs relatifs au démantèlement

Les passifs de Northland relatifs au démantèlement se rapportent aux centrales éoliennes, aux centrales solaires et aux centrales alimentées au gaz naturel. Les coûts de restaurations futures, exigées soit par entente contractuelle ou par la loi, sont comptabilisés selon les meilleures estimations. Ces estimations sont calculées à l'achèvement de la construction et révisées chaque année ou plus souvent s'il existe des raisons de croire que l'estimation a changé. L'estimation des coûts dépend des coûts de la main-d'œuvre, de l'efficacité des mesures de remise en état et de restauration, des taux d'inflation et, dans la mesure du possible, des risques spécifiques au passif. L'estimation des taux d'intérêt avant impôt qui reflètent les conditions actuelles du marché, la valeur temps de l'argent et, le cas échéant, les risques propres au passif touche également le passif. Northland estime le moment des dépenses, lequel peut changer selon la viabilité des activités d'exploitation poursuivies. Les coûts futurs attendus sont, de par leur nature, incertains, et pourraient changer de manière importante au fil du temps. La direction prévoit utiliser les actifs de ses activités des sociétés de services publics à tarifs réglementés pour une période indéfinie en raison de la remise en état continue du matériel et des droits à l'égard des terres connexes. Par conséquent, la direction considère qu'aucune estimation raisonnable de la valeur du passif relatif au démantèlement ne peut être faite tant que la fermeture d'une centrale n'a pas été annoncée. Se reporter à la [note 15.1](#) pour de plus amples renseignements.

c) Juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers

Lorsque la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers ne peut pas être tirée des marchés actifs, elle est déterminée selon des techniques d'évaluation, y compris des modèles d'actualisation des flux de trésorerie. Les données utilisées dans ces modèles sont tirées de données observables sur le marché, mais lorsque ce n'est pas possible, il faut faire preuve de jugement pour établir les justes valeurs. Les jugements portent sur des données comme le risque de liquidité, le risque de crédit et la volatilité. Des modifications apportées aux hypothèses quant à ces facteurs pourraient influencer sur la juste valeur présentée des instruments financiers; se reporter à la [note 19.1](#) pour de plus amples renseignements sur la juste valeur des instruments financiers.

d) Dépréciation des actifs non financiers

Northland teste la dépréciation du goodwill, des autres immobilisations incorporelles et des immobilisations corporelles au moyen de calculs de la valeur d'utilité qui sont faits selon un modèle d'actualisation des flux de trésorerie. Les flux de trésorerie sont tirés des prévisions sur les durées d'utilité résiduelles des actifs des UGT, déduction faite de la répartition des frais généraux prévus. La valeur recouvrable estimée est sensible au taux d'actualisation utilisé pour le modèle d'actualisation des flux de trésorerie ainsi qu'aux entrées de fonds futures attendues. Les hypothèses clés utilisées pour déterminer la valeur recouvrable des diverses UGT sont expliquées plus en détail à la [note 24](#).

Pour certains actifs, Northland utilise également la méthode de la juste valeur diminuée des coûts de la vente selon laquelle les transactions les plus récentes réalisées sur le marché sont prises en compte. En l'absence de telles transactions, un modèle d'évaluation approprié est utilisé. Ces calculs sont corroborés par des multiples de valorisation pour des transactions similaires ou d'autres indicateurs de juste valeur disponibles. La méthode de la juste valeur diminuée des coûts de la vente est très sensible aux multiples du BAIIA et au prix par mégawatt.

e) Impôt sur le résultat

La préparation des états financiers consolidés exige de procéder à une estimation de l'impôt sur le résultat dans chaque territoire où Northland exerce ses activités. L'impôt exigible de Northland doit donc être estimé, et les différences temporaires découlant des divers traitements fiscaux, comme l'amortissement, doivent être évaluées à leur valeur fiscale et comptable. Ces différences donnent lieu à des actifs et à des passifs d'impôt différé, qui sont inclus dans les états de la situation financière consolidés de Northland. Il importe aussi d'évaluer la probabilité de recouvrement des actifs d'impôt différé de Northland à même le résultat fiscal futur.

Il faut faire preuve de jugement pour évaluer les interprétations, la législation et la réglementation fiscales en constante évolution afin de s'assurer que les passifs sont réglés et que les actifs, compte tenu des réductions de valeur, sont réalisables. L'incidence des différentes interprétations et de leur application pourrait être importante.

4. Immobilisations corporelles

Le tableau ci-après résume les variations des immobilisations corporelles consolidées du Groupe, compte non tenu des coentreprises, classées par catégorie d'actifs :

	Immobilisations en cours	Matériel des centrales et d'exploitation	Terrains, bâtiments et améliorations locatives	Actifs au titre de droits d'utilisation liés aux contrats de location (note 7.2)	Autre matériel ¹	Total
Coût						
1 ^{er} janvier 2024	217 693 \$	10 702 808 \$	2 053 994 \$	235 744 \$	61 163 \$	13 271 402 \$
Ajouts	549 852	1 902	820	3 827	1 266	557 667
Transfert des immobilisations en cours	(64 427)	51 827	9 412	48	3 140	—
Variations des taux de change	2 748	121 760	5 371	6 324	(4 642)	131 561
Cessions et autres variations ²	(34 478)	(459 236)	156 355	(12 536)	1 308	(348 587)
31 décembre 2024	671 388 \$	10 419 061 \$	2 225 952 \$	233 407 \$	62 235 \$	13 612 043 \$
Ajouts	134 828	8 163	959	2 644	832	147 426
Transfert des immobilisations en cours a)	(661 814)	595 113	55 405	—	2 310	(8 986)
Variations des taux de change	1 445	650 599	104 226	9 657	2 450	768 377
Cessions et autres variations ²	(8 947)	(144 401)	(25 190)	(14 963)	(653)	(194 154)
31 décembre 2025	136 900 \$	11 528 535 \$	2 361 352 \$	230 745 \$	67 174 \$	14 324 706 \$
Amortissement et dépréciation cumulés						
1 ^{er} janvier 2024	— \$	3 234 516 \$	759 258 \$	57 169 \$	40 526 \$	4 091 469 \$
Amortissement	—	450 172	145 874	15 511	3 786	615 343
Variations des taux de change	—	31 349	10 564	1 113	347	43 373
Cessions et autres variations	—	25 023	(35 699)	(6 373)	(194)	(17 243)
31 décembre 2024	— \$	3 741 060 \$	879 997 \$	67 420 \$	44 465 \$	4 732 942 \$
Amortissement	—	525 431	105 519	15 518	6 419	652 887
Dépréciation (note 24)	—	408 410	104 975	—	—	513 385
Variations des taux de change	—	216 245	44 062	3 310	1 833	265 450
Cessions et autres variations	—	(1 708)	(162)	(11 814)	(212)	(13 896)
31 décembre 2025	— \$	4 889 438 \$	1 134 391 \$	74 434 \$	52 505 \$	6 150 768 \$
Valeur comptable nette						
31 décembre 2024	671 388	6 678 001	1 345 955	165 987	17 770	8 879 101
31 décembre 2025	136 900 \$	6 639 097 \$	1 226 961 \$	156 311 \$	14 669 \$	8 173 938 \$

1) L'autre matériel comprend les véhicules, les tours météorologiques, le matériel de bureau, le mobilier et les agencements de bureau et les logiciels.

2) Le poste Autres variations comprend les transferts entre les catégories d'actifs au sein des immobilisations corporelles, ainsi que les ajustements pour tenir compte de la comptabilisation des CII dans le cadre du projet Oneida et de la mise hors service d'immobilisations.

a) Les transferts des immobilisations en cours comprennent des montants de 578 millions de dollars et de 4 millions de dollars qui ont été reclassés dans les catégories d'actifs pertinentes au sein respectivement des immobilisations corporelles et des contrats et autres immobilisations incorporelles. Ces coûts représentent les coûts inscrits à l'actif liés au projet de stockage d'énergie Oneida (le « **projet Oneida** »), qui a commencé ses activités commerciales au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

b) Une fois l'étape de l'exploitation commerciale atteinte, le **projet Oneida** donnait droit à un crédit d'impôt à l'investissement (« **CII** ») par l'entremise du programme Crédit d'impôt à l'investissement pour les technologies propres du gouvernement fédéral canadien. Le CII est attribuable aux partenaires du projet Oneida et devrait être reçu en 2027, une fois les déclarations fiscales de 2025 produites.

La direction considère ce CII comme une subvention publique conformément à IAS 20, *Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique*. Au 31 décembre 2025, la quote-part de Northland du CII, d'un montant de 120 millions de dollars, a été comptabilisée dans les autres actifs non courants comme une subvention à recevoir, et un montant correspondant a été porté au crédit de la valeur comptable des immobilisations corporelles. Ce montant a été présenté au poste Cessions et autres variations ci-dessus.

Informations géographiques

Northland exerce ses activités dans plusieurs pays. Le tableau ci-dessous présente la ventilation des immobilisations corporelles consolidées de ses filiales, compte non tenu des coentreprises, entre ces emplacements géographiques significatifs :

Aux	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Pays-Bas	2 249 242 \$	2 271 477 \$
Allemagne	1 598 372	2 102 684
Canada	1 876 602	2 092 886
Espagne	1 363 559	1 345 518
Colombie	598 037	539 581
États-Unis	455 115	496 853
Divers	33 011	30 102
Total	8 173 938 \$	8 879 101 \$

5. Contrats et autres immobilisations incorporelles

Le tableau suivant résume les variations des soldes des contrats et autres immobilisations incorporelles :

Exercices clos les 31 décembre	2025	2024
Coût		
Au 1 ^{er} janvier	723 243 \$	714 295 \$
Acquis (note 5.1)	28 670	—
Ajouts	7 259	—
Transfert des immobilisations corporelles	15 314	—
Cessions	—	(2 579)
Variations des taux de change	44 746	11 527
31 décembre	819 232 \$	723 243 \$
Amortissement et dépréciation cumulés		
Au 1 ^{er} janvier	(329 357) \$	(267 425) \$
Amortissement	(62 697)	(58 384)
Dépréciation (note 24)	(14 079)	—
Variations des taux de change	(20 481)	(3 548)
31 décembre	(426 614) \$	(329 357) \$
Valeur comptable nette	392 618 \$	393 886 \$

5.1 – Acquisition de projets de stockage par batteries en Pologne

Le 20 novembre 2025, Northland, par l'intermédiaire de sa filiale détenue en propriété exclusive Northland Power International Holdings B.V., a réalisé l'acquisition de 100 % des actions de deux projets de stockage par batteries qui en étaient à une phase avancée préalable à la construction en Pologne. La transaction a été structurée au moyen de conventions d'achat d'actions, la contrepartie comprenant un paiement en espèces immédiat et des paiements futurs liés à l'atteinte d'étapes précises. Cette transaction a été classée comme une acquisition d'actifs, ce qui a entraîné la comptabilisation d'actifs en développement de 27 millions de dollars.

6. Goodwill

Les variations du goodwill au cours des exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024 sont résumées ci-après :

Exercices clos les 31 décembre	2025	2024
Coût		
Au 1 ^{er} janvier	891 803 \$	910 597 \$
Variations des taux de change	65 325	(18 794)
31 décembre	957 128 \$	891 803 \$
Amortissement cumulé		
Au 1 ^{er} janvier	(274 196) \$	(271 250) \$
Variations des taux de change	(13 726)	(2 946)
31 décembre	(287 922) \$	(274 196) \$
Valeur comptable nette	669 206 \$	617 607 \$

7. Contrats de location

7.1 Northland à titre de bailleur

La CAÉ à long terme de Spy Hill est classée comme un contrat de location-financement dans le cadre duquel on considère que Northland loue la centrale Spy Hill à Saskatchewan Power Corporation (« **SaskPower** ») pour une période de 25 ans prenant fin en 2036. Les montants à recevoir au titre de contrats de location-financement sont comme suit :

Aux	31 décembre 2025		31 décembre 2024	
	Paiements minimaux au titre de la location	Valeur actuelle des paiements minimaux au titre de la location	Paiements minimaux au titre de la location	Valeur actuelle des paiements minimaux au titre de la location
Paiements minimaux au titre de la location				
Jusqu'à 1 an	16 183 \$	6 848 \$	16 182 \$	6 302 \$
Plus de 1 an, jusqu'à 5 ans	64 804	33 932	64 806	31 236
Plus de 5 ans	92 885	73 099	109 071	82 648
	173 872 \$	113 879 \$	190 059 \$	120 186 \$
Moins : produits financiers non acquis	(59 993)	—	(69 873)	—
Total des montants à recevoir au titre des contrats de location-financement	113 879 \$	113 879 \$	120 186 \$	120 186 \$
Partie courante (note 8)		6 848		6 302
Partie non courante		107 031 \$		113 884 \$

Le taux d'intérêt incorporé du contrat de location, qui a été fixé à la date d'entrée en vigueur du contrat de location, est d'environ 8,4 % par année.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, des produits tirés des contrats de location-financement de 10 millions de dollars (10 millions de dollars pour l'exercice clos au 31 décembre 2024) ont été comptabilisés dans les états du résultat consolidés.

7.2 Northland à titre de preneur

Northland et plusieurs de ses filiales ont conclu des contrats de location de terrains avec des propriétaires fonciers privés et publics, de bâtiments et de matériel d'exploitation. Les durées initiales des contrats peuvent atteindre 50 ans.

Le montant des actifs au titre de droits d'utilisation liés aux contrats de location et de leur amortissement connexe par type de bien sous-jacent au 31 décembre 2025 se détaille comme suit :

	Terrains	Véhicules	Matériel	Bâtiments	Total
1^{er} janvier 2024	143 845 \$	4 626 \$	3 469 \$	26 635 \$	178 575 \$
Ajouts	3 067	5	453	302	3 827
Autres variations ¹	(6 992)	(164)	(381)	1 422	(6 115)
Dotation aux amortissements	(6 982)	(1 615)	(1 693)	(5 221)	(15 511)
Variations des taux de change	4 874	(3)	37	303	5 211
31 décembre 2024	137 812 \$	2 849 \$	1 885 \$	23 441 \$	165 987 \$
Ajouts	1 475	—	—	1 169	2 644
Autres variations ¹	(3 642)	(647)	—	1 140	(3 149)
Dotation aux amortissements	(9 223)	(1 511)	(1 545)	(3 239)	(15 518)
Variations des taux de change	4 930	224	115	1 078	6 347
31 décembre 2025	131 352 \$	915 \$	455 \$	23 589 \$	156 311 \$

1) Le poste Autres variations comprend la cession et les transferts d'actifs loués.

Le solde des actifs au titre du droit d'utilisation liés aux contrats de location est compris dans les immobilisations corporelles aux états de la situation financière consolidés.

Northland comptabilise en charges les paiements au titre de contrats de location à court terme (c.-à-d. d'une durée d'au plus 12 mois) et de faible valeur ainsi que les paiements variables qui sont exclus des paiements de loyers, comme les frais en fonction de l'utilisation ou les charges des services publics. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, une charge liée aux contrats de location de 4 millions de dollars (4 millions de dollars au 31 décembre 2024) a été comptabilisée et présentée dans les coûts généraux et administratifs et les charges d'exploitation dans les états du résultat consolidés.

Le tableau suivant résume les variations des obligations locatives de Northland :

Exercices clos les 31 décembre	2025	2024
1^{er} janvier	177 163 \$	187 226 \$
Ajouts	2 644	3 827
Intérêts au titre de la désactualisation (note 23)	4 596	5 178
Paiements	(17 899)	(19 207)
Cessions	(3 528)	(5 615)
Variations des taux de change	6 254	5 754
31 décembre	169 230 \$	177 163 \$
Partie courante	16 808	18 469
Partie non courante	152 422	158 694
Total des obligations locatives (note 15)	169 230 \$	177 163 \$

8. Créances clients et autres débiteurs

Aux	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Créances clients	304 835 \$	272 914 \$
Subvention SDE à recevoir	29 068	213 161
Impôts indirects à recevoir	11 499	7 753
Montant à recevoir au titre d'un contrat de location-financement (partie courante) (note 7.1)	6 848	6 302
Divers ¹	43 481	35 831
Total	395 731 \$	535 961 \$

1) Le poste Divers comprend les montants à recevoir des coentreprises liés aux charges refacturées au titre des services de gestion de projets fournis par Northland, totalisant 29 millions de dollars (27 millions de dollars au 31 décembre 2024) ([note 27.2](#)).

9. Autres actifs non courants

Aux	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Prêts à recevoir de coentreprises (note 9.1)	783 295 \$	682 069 \$
Dépôts à long terme a)	81 571	146 033
Ajustements de la fourchette de prix	45 386	34 562
Créances clients – partie non courante	11 233	16 879
Divers ¹	149 255	18 144
Total	1 070 740 \$	897 687 \$

1) Le poste Divers comprend des CII à recevoir d'un montant de 120 millions de dollars (néant au 31 décembre 2024) ([note 4b](#)) et des coûts de financement différés d'un montant de 2 millions de dollars (3 millions de dollars au 31 décembre 2024) liés à la facilité renouvelable consortiale ([note 14](#)).

a) Les dépôts à long terme comprennent des dépôts relatifs au démantèlement liés à des centrales éoliennes en mer, d'un montant de 78 millions de dollars (140 millions de dollars au 31 décembre 2024). Par ailleurs, en ce qui concerne les dépôts relatifs au démantèlement, Gemini a fourni une lettre de crédit au gouvernement néerlandais pour garantir les passifs relatifs au démantèlement futur de Gemini. La lettre de crédit est garantie par un dépôt à long terme de 67 millions de dollars (61 millions de dollars au 31 décembre 2024), détenu par les prêteurs du projet dans un compte du marché monétaire échéant en 2042 et portant intérêt au taux EURIBOR à six mois, majoré de 0,8 %.

9.1 Prêts à recevoir de coentreprises

Aux	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Hai Long (note 10.3)	533 743 \$	465 476 \$
Baltic Power (note 10.4)	249 552	216 593
Total (note 27.2)	783 295 \$	682 069 \$

Au 31 décembre 2025, les soldes susmentionnés des prêts à recevoir de Hai Long et de Baltic Power comprenaient également des intérêts accumulés totalisant respectivement 58 millions de dollars (26 millions de dollars au 31 décembre 2024) et 21 millions de dollars (21 millions de dollars au 31 décembre 2024).

10. Placements dans des coentreprises

Le tableau suivant présente les coentreprises importantes de Northland au 31 décembre 2025 et au 31 décembre 2024. Le capital social des entités est constitué uniquement d'actions ordinaires qui sont détenues directement par Northland ou indirectement par l'intermédiaire d'une de ses filiales :

Nom des entités	Valeur comptable aux		Quote-part des profits (pertes) pour les exercices clos les	
	31 décembre 2025	31 décembre 2024	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Hai Long Hold Co (note 10.3)	637 072 \$	652 770 \$	(20 263) \$	47 310 \$
Baltic Power (note 10.4)	595 894	356 852	213 326	197
Divers	1 629	13 446	471	(3 773)
Total	1 234 595 \$	1 023 068 \$	193 534 \$	43 734 \$

Le pays de constitution en société ou d'enregistrement de ces entités correspond au lieu de leur établissement principal. La proportion de la participation de Northland correspond à la proportion des droits de vote détenus. La participation de Northland et l'établissement / le pays de constitution en société des projets de Hai Long et de Baltic Power sont présentés à la [note 1](#) des états financiers consolidés.

10.1 Rapprochement de la valeur comptable des participations dans des capitaux propres

Le tableau suivant présente un sommaire des variations des actifs nets sous-jacents des coentreprises importantes et leur rapprochement avec les valeurs comptables des placements dans les coentreprises au 31 décembre 2025 et au 31 décembre 2024 :

	Solde d'ouverture des actifs nets	Apport en capital	Total du résultat global pour la période	Profit (perte) de change	Solde de clôture des actifs nets	Pourcentage de partici- pation de Northland	Quote-part de Northland des actifs nets	Autres ajustements ¹	Valeur comptable de la quote- part de Northland
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025									
Hai Long Hold Co	1 302 061 \$	— \$	(115 712) \$	103 492 \$	1 289 841 \$	51 %	657 819 \$	(20 747) \$	637 072 \$
Baltic Power	750 287	—	436 607	67 472	1 254 366	49 %	612 883	(16 989)	595 894
Total	2 052 348 \$	— \$	320 895 \$	170 964 \$	2 544 207 \$		1 270 702 \$	(37 736) \$	1 232 966 \$

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024

Hai Long Hold Co	1 031 926 \$	161 807 \$	108 328 \$	— \$	1 302 061 \$	51 %	664 051 \$	(11 281) \$	652 770 \$
Baltic Power	738 327	—	404	11 556	750 287	49 %	366 590	(9 738)	356 852
Total	1 770 253 \$	161 807 \$	108 732 \$	11 556 \$	2 052 348 \$		1 030 641 \$	(21 019) \$	1 009 622 \$

1) Il s'agit de l'élimination de la quote-part de Northland dans la charge d'intérêts sur les prêts de l'actionnaire consentis à ces coentreprises.

10.2 Informations financières résumées de coentreprises importantes

Le tableau suivant présente les informations financières résumées des coentreprises importantes, lesquelles comprennent les montants inscrits dans les états financiers de chaque coentreprise, soit leur participation de 100 % plutôt que la quote-part revenant à Northland. Ces informations financières résumées ont été ajustées par Northland selon la méthode de la mise en équivalence, y compris les ajustements à la juste valeur effectués à la date d'acquisition et les ajustements au titre des différences entre les méthodes comptables :

a) État de la situation financière résumé, selon une participation de 100 %

	Actifs courants			Actifs non courants	Passifs courants			Passifs financiers non courants	Actifs nets
	Trésorerie et équivalents de trésorerie	Autres actifs courants	Total des actifs courants		Passifs financiers	Autres passifs courants	Total des passifs courants		
Au 31 décembre 2025									
Hai Long Hold Co	1 069 \$	2 474 \$	3 543 \$	2 333 284 \$	464 \$	— \$	464 \$	1 046 522 \$	1 289 841 \$
Baltic Power	81 379	176 251	257 630	5 865 675	278 639	208 823	487 462	4 381 477	1 254 366
Total	82 448 \$	178 725 \$	261 173 \$	8 198 959 \$	279 103 \$	208 823 \$	487 926 \$	5 427 999 \$	2 544 207 \$
Au 31 décembre 2024									
Hai Long Hold Co	2 060 \$	924 \$	2 984 \$	2 216 718 \$	1 793 \$	— \$	1 793 \$	915 848 \$	1 302 061 \$
Baltic Power	49 499	106 999	156 498	3 228 233	208 422	89 815	298 237	2 336 207	750 287
Total	51 559 \$	107 923 \$	159 482 \$	5 444 951 \$	210 215 \$	89 815 \$	300 030 \$	3 252 055 \$	2 052 348 \$

b) État du résultat global résumé, selon une participation de 100 %

	Produits (charge) d'intérêts	Coûts généraux et administratifs	Amortissements	Variations de la juste valeur	Quote-part des profits (pertes) d'une coentreprise	Recouvrement (charge) d'impôt sur le résultat	Résultat net	Autres éléments du résultat global	Total du résultat global
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025									
Hai Long Hold Co	10 916 \$	(3 105) \$	— \$	(93 586) \$	23 945 \$	22 099 \$	(39 731) \$	(75 981) \$	(115 712) \$
Baltic Power	(1 610)	(6 413)	(559)	407 186	—	38 003	436 607	—	436 607
Total	9 306 \$	(9 518) \$	(559) \$	313 600 \$	23 945 \$	60 102 \$	396 876 \$	(75 981) \$	320 895 \$
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024									
Hai Long Hold Co	9 116 \$	(1 945) \$	— \$	15 779 \$	74 912 \$	(5 097) \$	92 765 \$	15 563 \$	108 328 \$
Baltic Power	(692)	(5 237)	(551)	6 884	—	—	404	—	404
Total	8 424 \$	(7 182) \$	(551) \$	22 663 \$	74 912 \$	(5 097) \$	93 169 \$	15 563 \$	108 732 \$

c) Lettres de crédit et cautionnements de la société mère émis par Northland

Le tableau ci-après présente les lettres de crédit et les cautionnements de la société mère fournis par Northland, à titre de promoteur, afin de soutenir les obligations de crédit liées aux activités de développement et de construction de ces coentreprises.

Aux	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Hai Long Hold Co	660 866 \$	672 323 \$
Baltic Power	72 422	66 895
Total	733 288 \$	739 218 \$

Au 31 décembre 2025, les principaux engagements en capital de Hai Long totalisent 1,1 milliard de dollars (2,3 milliards de dollars au 31 décembre 2024). La quote-part de Northland dans ces engagements s'élève à 328 millions de dollars (659 millions de dollars au 31 décembre 2024).

Au 31 décembre 2025, les principaux engagements en capital et les lettres de crédit de Baltic Power totalisent respectivement 251 millions de dollars (685 millions de dollars au 31 décembre 2024) et 811 millions de dollars (2,1 milliards de dollars au 31 décembre 2024). La quote-part de Northland dans ces engagements et ces lettres de crédit s'élève à 530 millions de dollars (1,4 milliard de dollars au 31 décembre 2024).

10.3 Projet de centrales éoliennes en mer Hai Long

Northland détient une participation de 51 % (51 % au 31 décembre 2024) dans NP Hai Long Holding BV (« **Hai Long Hold Co** »), qui possède une participation de 60 % (60 % au 31 décembre 2024) dans les projets sous-jacents de centrales éoliennes en mer (le « **projet Hai Long** »), les deux appelés collectivement « **Hai Long** ». Par conséquent, la participation économique de Northland dans Hai Long est de 31 % (31 % au 31 décembre 2024). Northland contrôle conjointement des activités importantes de Hai Long avec d'autres actionnaires et comptabilise son placement selon la méthode de la mise en équivalence conformément à IAS 28.

Le projet Hai Long a obtenu un financement à long terme sans recours de 20 ans à l'égard du projet totalisant 5 milliards de dollars (montant équivalant à 117 milliards de nouveaux dollars taïwanais). Le prêt porte intérêt à un taux moyen correspondant au taux TAIBOR, majoré de 1,83 %. Au 31 décembre 2025, le projet Hai Long avait prélevé 3,9 milliards de dollars (2 milliards de dollars au 31 décembre 2024) sur l'emprunt lié au projet. Le projet a respecté toutes les clauses restrictives financières applicables en vertu de ce prêt.

Northland a accordé au projet Hai Long un prêt d'actionnaire à long terme totalisant 476 millions de dollars (440 millions de dollars au 31 décembre 2024). Le prêt porte intérêt au taux annuel de 6 %. Le prêt est assorti d'une échéance contractuelle de 20 ans et est remboursable en versements semestriels les 30 juin et 31 décembre de chaque année dès le début de l'exploitation commerciale du projet Hai Long. La valeur comptable de ce prêt d'actionnaire se rapproche de sa juste valeur. Dans les états de la situation financière consolidés, la valeur comptable de ce prêt, compte tenu des intérêts accumulés, s'élève à 534 millions de dollars (465 millions de dollars au 31 décembre 2024) et le prêt est présenté dans les autres actifs non courants.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, Northland a fourni au projet Hai Long des services de gestion de projets d'une valeur de 19 millions de dollars (24 millions de dollars au 31 décembre 2024).

10.4 Projet de centrale éolienne en mer Baltic Power

Northland détient une participation de 49 % dans le projet de centrale éolienne en mer Baltic Power (« **Baltic Power** »). Baltic Power est une entité juridique distincte, et la participation de Northland est classée comme une coentreprise et comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence conformément à IAS 28.

Baltic Power a obtenu un financement à long terme sans recours de 20 ans à l'égard du projet totalisant 5 milliards de dollars canadiens (montant équivalant à 4 milliards d'euros). Le prêt porte intérêt à un taux annuel moyen correspondant au taux EURIBOR, majoré de 1,3 %. Au 31 décembre 2025, Baltic Power avait prélevé 3,8 milliards de dollars (1 milliard de dollars au 31 décembre 2024) sur l'emprunt lié au projet. Le projet a respecté toutes les clauses restrictives financières applicables en vertu de ce prêt.

Northland a accordé à Baltic Power un prêt d'actionnaire à long terme totalisant 228 millions de dollars (196 millions de dollars au 31 décembre 2024). Le prêt porte intérêt en moyenne au taux EURIBOR, majoré de 3,7 %. Il est assorti d'une échéance contractuelle de 23 ans et est remboursable en versements semestriels en février et en août de chaque année dès le début de l'exploitation commerciale du projet de Baltic Power. La valeur comptable de ce prêt d'actionnaire se rapproche de sa juste valeur. Dans les états de la situation financière consolidés la valeur comptable de ce prêt, compte tenu des intérêts accumulés, s'élève à 250 millions de dollars (217 millions de dollars au 31 décembre 2024) et prêt est présenté dans les autres actifs non courants.

Pour l'exercice, Northland a fourni des services de gestion de projets à Baltic Power d'une valeur de 16 millions de dollars (15 millions de dollars en 2024).

11. Dettes fournisseurs et autres créditeurs

Les dettes fournisseurs et autres créditeurs de Northland sont composés des éléments suivants :

Aux	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Dettes fournisseurs	74 817 \$	169 026 \$
Impôt à payer	64 438	64 531
Prêts à court terme à payer aux coentreprises	—	15 977
Autres créditeurs et charges à payer	143 875	119 257
Total	283 130 \$	368 791 \$

Le poste Autres créditeurs et charges à payer comprend les montants à payer liés aux projets d'exploitation, de développement et de construction totalisant 128 millions de dollars (104 millions de dollars au 31 décembre 2024).

12. Gestion du capital

La stratégie de Northland pour financer les efforts en matière de développement général et pour investir dans les entités des projets consiste à utiliser les flux de trésorerie générés en interne, les émissions de titres de capitaux propres, les emprunts du siège social, les émissions de capital hybride, les emprunts sur la facilité de crédit du siège social, les ventes et le recyclage d'actifs, ainsi que d'autres sources de capitaux, notamment les subventions et programmes gouvernementaux visant à soutenir les investissements dans les énergies renouvelables. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la [note 13](#) et à la [note 14](#).

Northland définit le capital comme étant le total des capitaux propres, des participations ne donnant pas le contrôle, des prêts et emprunts portant intérêt, des facilités de crédit du siège social et du produit net tiré de la vente d'actifs. Les objectifs de Northland visant la gestion du capital sont i) d'assurer la pérennité des dividendes versés aux actionnaires, ii) de maintenir un bilan résilient et flexible, iii) d'affecter le capital de façon rigoureuse afin d'obtenir des rendements pondérés attrayants en fonction des risques, et iv) de financer les actifs en combinant prudemment des capitaux propres et des emprunts sans recours afin de générer des flux de trésorerie prévisibles et d'étaler l'amortissement des emprunts sur la durée de l'entente génératrice de produits sous-jacente.

Northland dispose d'un pouvoir discrétionnaire quant au montant des dividendes déclarés aux actionnaires, aux modalités du Programme de réinvestissement des dividendes (PRD), à l'émission de nouvelles actions et à l'émission ou au rachat d'actions privilégiées ([note 16](#)).

La stratégie de Northland consiste à financer ses entités en exploitation (des filiales de Northland) principalement au moyen de dettes sans recours contractées soit par ses filiales, soit par la société de portefeuille dans le cas d'EBSA, du projet de centrales éoliennes dans l'État de New York et du portefeuille espagnol. Les dettes sans recours sont en grande partie assorties d'un taux d'intérêt fixe (ou d'un taux d'intérêt effectif fixe au moyen de swaps de taux d'intérêt) et le capital est entièrement remboursé (amorti) en général au cours de la durée de la CAÉ de chaque centrale, ce qui permet d'assurer que toutes les centrales de production d'énergie sont exemptes de dette lorsque l'entente initiale génératrice de ventes arrive à échéance, étant donné que ses perspectives de rentabilité deviennent moins prévisibles après son échéance. Pour EBSA, la dette sans recours contractée par sa société de portefeuille est assortie d'un taux d'intérêt effectif fixe tout au long de la période d'emprunt, la date de remboursement est régulièrement prolongée et le montant du capital est régulièrement majoré en raison du caractère perpétuel et croissant de ses activités dans le secteur des services publics.

Au 31 décembre 2025, les capitaux gérés totalisaient 11,3 milliards de dollars (11,7 milliards de dollars au 31 décembre 2024) et comprenaient des capitaux propres de 4,4 milliards de dollars (4,6 milliards de dollars au 31 décembre 2024), des prêts et emprunts sans recours liés aux installations totalisant 6,1 milliards de dollars (6,5 milliards de dollars au 31 décembre 2024) et des emprunts du siège social, déduction faite des coûts de financement différés, totalisant 721 millions de dollars (665 millions de dollars au 31 décembre 2024).

Les variations des prêts et emprunts ([note 13](#)) et des facilités de crédit du siège social ([note 14](#)) sont résumées dans le tableau ci-dessous :

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025	Emprunts liés aux projets	Financement donnant droit à des avantages fiscaux ²	Billets subordonnés verts	Facilités de crédit du siège social ³	Total
Total au début de l'exercice	6 490 653 \$	26 801 \$	492 445 \$	172 450 \$	7 182 349 \$
Financements, déduction faite des frais payés	372 696	—	—	493 348	866 044
Remboursements	(1 011 295)	(6 427)	—	(452 809)	(1 470 531)
Autres variations sans effet de trésorerie ¹	3 205	305	3 822	5 861	13 193
Écart de conversion	260 833	(1 071)	—	5 764	265 526
Total à la fin de l'exercice	6 116 092 \$	19 608 \$	496 267 \$	224 614 \$	6 856 581 \$
Total au début de l'exercice	6 531 526 \$	42 959 \$	491 049 \$	110 990 \$	7 176 524 \$
Financements, déduction faite des frais payés	611 330	—	—	625 115	1 236 445
Remboursements	(770 393)	(5 955)	—	(569 240)	(1 345 588)
Autres variations sans effet de trésorerie ¹	29 859	(12 772)	1 396	—	18 483
Écart de conversion	88 331	2 569	—	5 585	96 485
Total à la fin de l'exercice	6 490 653 \$	26 801 \$	492 445 \$	172 450 \$	7 182 349 \$

1) Les autres variations sans effet de trésorerie comprennent l'amortissement des réévaluations à la juste valeur et l'amortissement des coûts de financement différés.

2) Les autres ajustements hors trésorerie au titre du financement donnant droit à des avantages fiscaux comprennent aussi une réduction du passif au titre du financement donnant droit à des avantages fiscaux par suite de l'attribution de CII à l'associé participatif ayant droit à des avantages fiscaux.

3) Le solde des facilités de crédit du siège social au 31 décembre 2025 est présenté déduction faite des coûts de financement différés, d'un montant de 2 millions de dollars (3 millions de dollars au 31 décembre 2024). Ceux-ci sont compris dans les autres actifs des états de la situation financière consolidés ([notes 9 et 14](#)).

13. Prêts et emprunts

Les prêts et les emprunts de Northland, compte non tenu des facilités de crédit du siège social ([note 14](#)), sont composés des éléments suivants :

Aux	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Emprunts sans recours liés aux projets (note 13.1)	6 116 092 \$	6 490 653 \$
Financement donnant droit à des avantages fiscaux	19 608	26 801
Prêts et emprunts liés aux projets	6 135 700 \$	6 517 454 \$
Billets subordonnés verts (note 13.2)	496 267	492 445
Total des prêts et emprunts	6 631 967 \$	7 009 899 \$
Moins : Tranche courante des prêts et emprunts a)	(787 419)	(862 626)
Tranche non courante des prêts et des emprunts	5 844 548 \$	6 147 273 \$

a) Au 31 décembre 2025, la tranche courante des prêts et emprunts comprend 768 millions de dollars et 20 millions de dollars (848 millions de dollars et 15 millions de dollars au 31 décembre 2024) se rapportant respectivement aux emprunts liés aux projets ([note 13.1](#)) et au financement donnant droit à des avantages fiscaux.

b) Au 31 décembre 2025, la juste valeur estimée des prêts et emprunts, y compris du financement donnant droit à des avantages fiscaux et des billets subordonnés verts, est de 6,5 milliards de dollars (7,1 milliards de dollars au 31 décembre 2024).

Au 31 décembre 2025 et pour l'exercice clos à cette date et à la date d'approbation des présents états financiers consolidés, Northland respectait toutes les clauses restrictives financières applicables selon les conventions de prêt respectives.

13.1 Emprunts sans recours liés aux projets

Northland finance généralement ses projets et ses centrales en exploitation par des arrangements de crédit garanti sans recours, conclus par la filiale. Les prêts et les emprunts sont résumés dans le tableau ci-dessous :

Nom de projet ¹	Taux ²	Échéance	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Projets éoliens dans l'État de New York 13.1 d)	2,2 %	2031	242 883 \$	256 264 \$
Nordsee One	2,3 %	2026	112 071	254 900
EBSA (NPCDI) 13.1 e)	4,6 %	2027	890 816	751 468
Jardin	6,0 %	2029	38 042	46 529
Thorold	6,3 %	2030	185 054	202 089
Kirkland Lake	4,1 %	2030	22 274	41 741
Gemini	3,6 %	2031	1 459 998	1 638 939
Deutsche Bucht	2,4 %	2031	743 440	806 093
Mont-Louis	6,6 %	2031	41 199	47 144
North Battleford	5,0 %	2032	387 913	422 620
Projets d'énergie solaire de phase I	4,4 %	2032	106 365	120 901
Projets d'énergie solaire de phase II	4,5 %	2034	82 897	91 598
McLean's	6,0 %	2034	79 482	86 647
Grand Bend	4,2 %	2035	227 626	246 245
Projets d'énergie solaire Cochrane	4,6 %	2035	118 077	128 816
Spy Hill	4,1 %	2036	101 937	108 350
Portefeuille espagnol	2,0 %	2042	776 601	757 709
Projet Oneida	2,7 %	13.1 c)	459 162	482 600
Projet Jurassic BESS	4,4 %	13.1 b)	40 255	—
Total des emprunts et taux moyen pondéré	3,5 %		6 116 092 \$	6 490 653 \$
Exigible			767 812	847 658
Partie non courante			5 348 280 \$	5 642 995 \$

1) Les montants prélevés sur les emprunts sans recours liés aux projets susmentionnés aux 31 décembre 2025 et 2024 ne tiennent pas compte des lettres de crédit garanties par les conventions de crédit des centrales ou du projet.

2) Taux d'intérêt globaux moyens pondérés des emprunts des filiales.

Au 31 décembre 2025 et à la date d'approbation des présents états financiers consolidés, Northland respectait toutes les clauses restrictives financières applicables selon les conventions de prêt respectives.

a) Au 31 décembre 2025, des lettres de crédit totalisant 164 millions de dollars garanties par les conventions de crédit liées aux centrales ou aux projets étaient en cours (177 millions de dollars au 31 décembre 2024).

b) Le 9 avril 2025, Northland a conclu la convention de prêt en lien avec le projet Jurassic BESS, laquelle comprend un prêt à terme et une facilité de crédit-relais de crédits d'impôt à l'investissement totalisant respectivement 94 millions de dollars et 11 millions de dollars. Au 31 décembre 2025, 30 millions de dollars et 10 millions de dollars avaient été prélevés respectivement sur le prêt à terme et la facilité de crédit-relais de crédits d'impôt à l'investissement. Le remboursement final du prêt à terme et de la facilité de crédit-relais de crédits d'impôt à l'investissement est dû respectivement 5 ans et 2 ans après la date de début de l'exploitation commerciale.

c) En octobre 2025, Northland a finalisé la conversion en prêt à terme de sa dette relative au projet Oneida. Immédiatement après, la tranche A a été remplacée au moyen de l'émission d'une dette de premier rang totalisant 147 millions de dollars auprès de prêteurs commerciaux. La date d'échéance de la dette de premier rang est en mars 2032, tandis que la tranche C a été entièrement remboursée. La date d'échéance de la tranche B demeure inchangée, soit en mai 2045.

d) En octobre 2025, Northland a refinancé la facilité de crédit des projets éoliens dans l'État de New York, en prorogeant sa date d'échéance jusqu'en février 2031. Selon les modalités de la convention de prêt révisée, Northland a évalué cette modification comme une modification du prêt selon IFRS 9.

e) Le 5 décembre 2025, Northland a restructuré l'emprunt à long terme d'EBSA (« **emprunt d'EBSA** »), ce qui a donné lieu à un produit supplémentaire de 145 millions de dollars, déduction faite des frais de transaction, pour porter le principal total de l'emprunt à 892 millions de dollars. Selon les modalités de la convention de prêt modifiée, Northland a évalué la restructuration de l'emprunt d'EBSA comme une modification d'un prêt selon IFRS 9.

13.2 Billets subordonnés verts

Le 21 juin 2023, Northland a émis des billets subordonnés verts à taux fixe-fixe de série 2023-A d'un montant en capital de 500 millions de dollars (490 millions de dollars, déduction faite des frais de transaction) et venant à échéance le 30 juin 2083 (les « **billets subordonnés verts** »). Les billets subordonnés verts sont assortis d'un taux nominal fixe annuel de 9,250 % jusqu'au 30 juin 2028, soit la première date de révision du taux. Par la suite, le taux est révisé au taux correspondant au rendement des obligations du gouvernement du Canada de cinq ans, majoré de i) 5,844 % pour la période du 30 juin 2028 au 30 juin 2033, ii) 6,094 % pour la période du 30 juin 2033 au 30 juin 2048, et iii) 6,844 % pour la période du 30 juin 2048 au 30 juin 2083, soit la date d'échéance.

14. Facilités de crédit du siège social

Les composantes des facilités de crédit du siège social de Northland sont résumées dans le tableau ci-dessous :

	Montant de la facilité	Montant prélevé	Lettres de crédit en cours ²	Capacité d'emprunt disponible	Échéance
Au 31 décembre 2025					
Facilité renouvelable consortiale liée au développement durable ¹	1 250 000 \$	226 752 \$	152 282 \$	870 966 \$	Août 2029
Facilité de lettres de crédit bilatérale I	150 000	—	135 752	14 248	Juin 2026
Facilité de lettres de crédit bilatérale II ³	104 754	—	42 148	62 606	s. o.
Facilité de lettres de crédit garantie par un organisme de crédit à l'exportation I	100 000	—	45 864	54 136	Mars 2026
Facilité de lettres de crédit garantie par un organisme de crédit à l'exportation II	200 000	—	172 606	27 394	s. o.
Facilité de lettres de crédit liée à Hai Long	500 000	—	453 429	46 571	Sept. 2027
Total	2 304 754 \$	226 752 \$	1 002 081 \$	1 075 921 \$	
Au 31 décembre 2024					
Facilité renouvelable consortiale liée au développement durable ¹	1 250 000 \$	175 919 \$	116 918 \$	957 163 \$	Août 2029
Facilité de lettres de crédit bilatérale	150 000	—	135 060	14 940	Juin 2026
Facilité de lettres de crédit garantie par un organisme de crédit à l'exportation I	100 000	—	72 037	27 963	Mars 2026
Facilité de lettres de crédit garantie par un organisme de crédit à l'exportation II	200 000	—	140 043	59 957	s. o.
Facilité de lettres de crédit liée à Hai Long	500 000	—	483 440	16 560	Sept. 2027
Total	2 200 000 \$	175 919 \$	947 498 \$	1 076 583 \$	

1) Les montants empruntés sur la facilité renouvelable consortiale comprennent un montant de 141 millions d'euros (équivalant à 227 millions de dollars canadiens selon le taux de change à la fin de la période) ((100 millions de dollars canadiens et 51 millions d'euros au 31 décembre 2024) (équivalant à 76 millions de dollars canadiens selon le taux de change à la fin de la période)).

2) Au 31 décembre 2025, les lettres de crédit en cours comprennent des lettres de crédit totalisant 661 millions de dollars émises au profit des coentreprises (672 millions de dollars au 31 décembre 2024).

3) Le 31 mars 2025, Northland a obtenu une autre facilité de lettres de crédit bilatérale libellée en euros d'un montant de 65 millions d'euros (équivalant à 105 millions de dollars canadiens selon le taux de change à la fin de la période). Cette facilité n'a pas de date d'échéance précise.

4) Au 31 décembre 2025, les coûts de financement différés de 2 millions de dollars (3 millions de dollars au 31 décembre 2024) liés à la facilité renouvelable consortiale sont compris dans les autres actifs non courants aux états de la situation financière consolidés.

Les montants empruntés et les lettres de crédit sur la facilité renouvelable consortiale, la lettre de crédit bilatérale et la facilité de lettres de crédit liée à Hai Long sont garantis par un contrat de sûreté générale qui constitue un privilège de premier rang sur la totalité des biens immobiliers et des biens et actifs actuels et futurs de Northland.

Au 31 décembre 2025 et à la date d'approbation des présents états financiers consolidés, Northland respectait toutes les clauses restrictives financières applicables selon les conventions de facilité de crédit du siège social respectives.

15. Provisions et autres passifs

Les provisions et les passifs de Northland sont résumés dans le tableau ci-dessous :

Aux	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Passifs relatifs au démantèlement (note 15.1)	458 570 \$	415 201 \$
Obligations locatives (note 7.2)	169 230	177 163
Emprunt à rembourser à l'actionnaire minoritaire d'une filiale a)	39 798	35 196
Prestations de retraite et avantages (note 15.2)	29 224	30 045
Divers	21 270	22 917
Total des provisions et autres passifs	718 092 \$	680 522 \$
Moins : Tranche courante des provisions et autres passifs	(16 801)	(32 114)
Tranche non courante des provisions et autres passifs	701 291 \$	648 408 \$

a) L'emprunt à rembourser à un actionnaire représente le montant dû par Nordsee One aux termes d'un contrat de prêt d'actionnaire dont les intérêts s'accumulent à un taux annuel de 10 % et les remboursements sont effectués en fonction de la quote-part du partenaire dans les fonds d'exploitation distribuables.

15.1 Passifs relatifs au démantèlement

Les actifs éoliens sur terre et solaires de Northland sont situés sur des terrains loués à des propriétaires fonciers privés et publics. Aux termes des contrats de location, Northland est tenue de remettre les terrains loués dans un état proche de celui d'origine et de retirer tout matériel associé à l'expiration ou à la résiliation des contrats. De plus, les obligations en matière de démantèlement des centrales éoliennes en mer et alimentées au gaz naturel sont déterminées conformément aux permis applicables et à la réglementation gouvernementale.

Au 31 décembre 2025, le montant total non actualisé des passifs relatifs au démantèlement s'élevait à 734 millions de dollars (637 millions de dollars au 31 décembre 2024). Northland estime la valeur actualisée de la totalité de ses passifs relatifs au démantèlement en se fondant sur les flux de trésorerie futurs estimés requis pour démanteler ses installations. La valeur actualisée des passifs relatifs au démantèlement a été calculée selon un taux d'actualisation à long terme variant de 2,9 % à 4,9 % (de 2,7 % à 4,4 % au 31 décembre 2024) et un taux d'inflation à long terme, le cas échéant, de 2,2 % à 2,7 % (2,0 % à 3,0 % au 31 décembre 2024).

Le tableau suivant résume les variations des passifs de Northland relatifs au démantèlement :

Exercices clos les 31 décembre	2025	2024
Total au début de l'exercice	415 201 \$	429 165 \$
Ajouts ¹	26 271	2 802
Désactualisation	11 151	11 294
Cessions	—	(4 637)
Autres variations ¹	(21 162)	(30 534)
Variations des taux de change	27 109	7 111
Total à la fin de l'exercice	458 570 \$	415 201 \$

¹ Les ajouts durant l'exercice reflètent essentiellement la comptabilisation de provisions supplémentaires liées aux nouvelles installations ou à la suite de mises à jour périodiques des estimations des coûts. Le poste Autres variations comprend les variations des provisions relatives au démantèlement en raison des révisions annuelles de l'inflation et des taux d'actualisation sous-jacents pour l'ensemble des centrales en question.

15.2 Prestations de retraite et avantages postérieurs à l'emploi

La société de services publics de Northland, EBSA, offre un régime de retraite à prestations définies (le « régime de retraite ») qui est fermé aux nouveaux participants depuis 2010, avec seulement un nombre restreint de participants demeurant des employés actifs d'EBSA. Le régime de retraite effectue le calcul de la prestation à laquelle un salarié aura droit en fonction de facteurs comme l'âge, les années de service et les niveaux de rémunération lorsqu'il était à l'emploi de la Société.

La comptabilisation des régimes de retraite comprend l'estimation du coût des prestations qui seront versées dans l'avenir et la répartition de ce coût sur la période prévue au cours de laquelle chaque employé devrait toucher une retraite selon les modalités du régime. Cette comptabilisation exige, entre autres, l'utilisation étendue d'estimations et d'hypothèses sur l'inflation, la mortalité, la rotation du personnel et les taux d'actualisation. Le passif comptabilisé aux états de la situation financière consolidés, relativement aux régimes à prestations définies, représente la valeur actualisée de l'obligation au titre du régime à prestations définies au 31 décembre 2025, ajustée en fonction des écarts actuariels non comptabilisés. Les écarts actuariels sont comptabilisés dans les états du résultat global consolidés, et appliqués en réduction des capitaux propres nets, au cours de la période où ils surviennent.

La valeur actualisée de l'obligation au titre du régime à prestations définies est calculée par des actuaires indépendants qui actualisent les sorties de trésorerie estimées à l'aide de la courbe de rendement des titres de créance négociés en Bourse de la Colombie, ajustée selon l'inflation, pour des durées s'approchant des obligations restantes au titre des prestations de retraite.

La variation des soldes de l'obligation au titre des prestations de retraite, inclus dans les provisions et autres passifs aux états de la situation financière consolidés, se présente comme suit :

Exercices clos les 31 décembre	2025	2024
Total au début de l'exercice	30 045 \$	34 654 \$
Coûts d'intérêts, montant net	2 576	2 347
Ajustements actuariels	(3 911)	(2 417)
Paiements effectués directement par la Société	(2 963)	(2 984)
Variations des taux de change	3 477	(1 555)
Total à la fin de l'exercice	29 224 \$	30 045 \$

16. Capitaux propres

16.1 Actions ordinaires

Northland est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions. Les variations des actions ordinaires émises et en circulation au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025 sont présentées comme suit :

	31 décembre 2025		31 décembre 2024	
	Actions	Montant	Actions	Montant
Actions en circulation au début de l'exercice	259 947 326	5 193 412 \$	254 939 822	5 085 387 \$
Actions émises aux termes du PRD	1 554 718	27 482	5 007 504	108 025
Total des actions ordinaires en circulation à la fin de l'exercice	261 502 044	5 220 894 \$	259 947 326	5 193 412 \$

Programme de réinvestissement des dividendes (« PRD »)

Northland offre un Programme de réinvestissement des dividendes (« PRD »), qui permet aux actionnaires de réinvestir leurs dividendes dans des actions supplémentaires, conformément aux directives du PRD. Northland peut, à sa discrétion, ajuster l'escompte applicable et émettre des actions à même son capital ou en acquérir par des achats sur le marché.

À compter du 15 avril 2025, Northland a apporté des modifications au PRD. L'escompte sur les actions émises aux termes du PRD est passé de 3 % à 0 %. Ces modifications s'appliquent aux dividendes payables aux actionnaires inscrits en date du 31 mars 2025 ([note 16.3](#)). Par conséquent, les actions émises aux termes du PRD sont achetées sur le marché secondaire plutôt que d'être émises à même le capital autorisé.

Rémunération fondée sur des actions

Les régimes de rémunération fondée sur des actions de Northland permettent qu'un maximum de 3 100 000 actions soient réservées et consenties aux employés de Northland et de ses filiales. Au 31 décembre 2025, 1 153 043 actions pouvaient encore être émises aux termes de ces régimes de rémunération. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, Northland a comptabilisé des coûts de 6 millions de dollars (5 millions de dollars au 31 décembre 2024) aux termes du régime de rémunération fondée sur des actions. Aucune action ne devrait être frappée d'extinction.

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024, les règlements aux termes des régimes de rémunération fondée sur des actions sont résumés ci-dessous :

Exercices clos les 31 décembre	2025	2024
Unités d'action restreintes	4 229 \$	1 554 \$
Droits différés	896	351
Unités d'action liées au rendement	764	156
Unités d'actions différées	—	869
RILT au titre des projets de développement	—	808
Total	5 889 \$	3 738 \$

16.2 Dividendes sur actions privilégiées

Aux 31 décembre 2025 et 2024, les actions privilégiées en circulation de Northland, composées des actions privilégiées de série 1 et de série 2, se détaillaient comme suit :

	31 décembre 2025		31 décembre 2024	
	Actions	Montant	Actions	Montant
Actions privilégiées de série 1	4 981 651	124 541 \$	4 762 246	113 675 \$
Actions privilégiées de série 2	1 018 349	20 302	1 237 754	31 168
Total des actions privilégiées en circulation à la fin de l'exercice	6 000 000	144 843 \$	6 000 000	144 843 \$

Les porteurs d'actions privilégiées de série 1 et d'actions privilégiées de série 2 ont le droit, à leur gré, de convertir la totalité ou une partie de leurs actions privilégiées, à raison d'une pour une, en actions de l'autre série. Aux termes de cette option, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, 6 200 actions privilégiées de série 1 ont été converties en actions privilégiées de série 2, et 225 605 actions privilégiées de série 2 ont été converties en actions privilégiées de série 1.

Actions privilégiées de série 1

Le taux de dividende annuel des actions privilégiées de série 1 est rajusté tous les cinq ans, selon le rendement des obligations du gouvernement du Canada de cinq ans actuel, majoré de 2,80 %. Les porteurs d'actions privilégiées de série 1 ont droit à des dividendes cumulatifs fixes, payables tous les trimestres, lorsque le conseil d'administration en déclare.

Le 30 septembre 2025, le taux de dividendes fixe applicable aux actions privilégiées de série 1 a été rajusté pour la période de cinq ans se terminant le 29 septembre 2030. Les dividendes sur les actions privilégiées de série 1 seront versés trimestriellement au taux annualisé de 5,70 %.

Actions privilégiées de série 2

Les actions privilégiées de série 2 comportent les mêmes caractéristiques que les actions privilégiées de série 1, sauf que leurs porteurs ont le droit de recevoir des dividendes cumulatifs à taux variable tous les trimestres, lorsque le conseil d'administration en déclare, à un taux annuel correspondant au rendement des obligations du gouvernement du Canada de trois mois, majoré de 2,80 % (2,80 % au 31 décembre 2024).

Le tableau ci-après présente les dividendes versés sur les actions privilégiées, compte non tenu des impôts, pour l'exercice clos les 31 décembre 2025 :

Exercices clos les 31 décembre	2025	2024
Actions privilégiées de série 1	4 634 \$	3 812 \$
Actions privilégiées de série 2	1 689	2 350
Total	6 323 \$	6 162 \$

16.3 Dividendes sur actions ordinaires

Les dividendes sur actions ordinaires déclarés par action et le montant total des dividendes se détaillent comme suit :

Exercices clos les 31 décembre	2025	2024
Total des dividendes déclarés		
Dividendes en trésorerie	282 273 \$	200 657 \$
Dividendes en actions provenant du capital autorisé (note 16.1)	20 912	108 367
Total	303 185 \$	309 024 \$
Dividendes sur actions ordinaires déclarés par action	1,16 \$	1,20 \$

Le 12 novembre 2025, le conseil d'administration de Northland a approuvé un ajustement des dividendes de Northland, qui sont ainsi passés à 0,72 \$ par action sur une base annuelle. Le changement s'appliquait au versement de dividendes du 15 janvier 2026 pour les actionnaires inscrits au 31 décembre 2025.

Des dividendes s'élevant à 16 millions de dollars n'avaient pas encore été versés au 31 décembre 2025 (27 millions de dollars au 31 décembre 2024).

17. Participations ne donnant pas le contrôle

Les participations ne donnant pas le contrôle correspondent aux participations non détenues par Northland. Les filiales ayant des participations ne donnant pas le contrôle qui sont significatives pour les états financiers consolidés de Northland sont notamment Gemini (40,0 % – 40,0 % en 2024), Nordsee One (15,0 % – 15,0 % en 2024) et le projet Oneida (69,7 % – 72,4 % en 2024). L'information financière résumée sur ces filiales (selon une participation de 100 %) est la suivante :

Au 31 décembre 2025	Actifs courants	Actifs non courants	Passifs courants	Passifs non courants
Gemini	140 838 \$	2 361 931 \$	316 052 \$	1 428 176 \$
Nordsee One	140 565	635 802	142 563	371 134
Projet Oneida	87 423	560 803	50 095	459 849
Divers ¹	232 411	1 710 464	159 698	810 560
Total	601 237 \$	5 269 000 \$	668 408 \$	3 069 719 \$

1) Le poste Divers comprend McLean's (50,0 %), Grand Bend (50,0 %), CEEC (61,6 %), EBSA (0,6 %), GMS Solar (37,5 %), les projets éoliens ScotWind (24,5 %) et Elecdey Lezuza, S.A. aux termes du portefeuille espagnol (33,8 %).

Au 31 décembre 2024	Actifs courants	Actifs non courants	Passifs courants	Passifs non courants
Gemini	275 769 \$	2 376 260 \$	359 247 \$	1 590 757 \$
Nordsee One	77 196	1 142 276	159 549	536 139
Projet Oneida	121 226	594 790	103 743	484 267
Divers ¹	429 796	1 600 974	372 041	804 500
Total	903 987 \$	5 714 300 \$	994 580 \$	3 415 663 \$

1) Le poste Divers comprend McLean's (50,0 %), Grand Bend (50,0 %), CEEC (61,6 %), EBSA (0,6 %), GMS Solar (37,5 %), les projets éoliens ScotWind (24,5 %) et Elecdey Lezuza, S.A. aux termes du portefeuille espagnol (33,8 %).

Une analyse des variations des participations ne donnant pas le contrôle au cours des exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024 se présente comme suit :

	Gemini	Nordsee One	Projet Oneida	Divers	Total
Au 1^{er} janvier 2025	280 529 \$	81 443 \$	13 720 \$	(5 392) \$	370 300 \$
Apport supplémentaire provenant des participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	5 185	5 185
Augmentation des participations ne donnant pas le contrôle découlant de la dilution des participations a)	—	—	5 288	—	5 288
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle ¹	90 124	(46 077)	3 056	7 786	54 889
Distributions des dividendes attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle ¹	(87 015)	—	—	(13 883)	(100 898)
Répartition des autres éléments du résultat global ¹	19 562	7 149	—	1 856	28 567
Au 31 décembre 2025	303 200 \$	42 515 \$	22 064 \$	(4 448) \$	363 331 \$
Au 1^{er} janvier 2024	219 509 \$	67 935 \$	10 600 \$	(497) \$	297 547 \$
Apport supplémentaire provenant des participations ne donnant pas le contrôle	—	—	782	—	782
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle ¹	79 013	12 908	2 513	5 130	99 564
Distributions des dividendes attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle ¹	(17 547)	—	—	(11 245)	(28 792)
Répartition des autres éléments du résultat global ¹	(446)	600	(175)	1 220	1 199
Au 31 décembre 2024	280 529 \$	81 443 \$	13 720 \$	(5 392) \$	370 300 \$

1) Le résultat net, les distributions des dividendes et la répartition des autres éléments du résultat global sont présentés en fonction de la quote-part de chaque participation ne donnant pas le contrôle.

a) Le 17 mars 2025, la Mississaugas of the Credit Business Corporation a signé une entente de partenariat visant l'acquisition d'une participation dans le projet Oneida. Cette transaction a entraîné une réduction de la participation de Northland, qui est passée de 72,4 % à 69,7 %. Northland continue de conserver le contrôle sur le projet Oneida. Par conséquent, Northland continue de consolider les actifs et les passifs du projet conformément à IFRS 10, *États financiers consolidés*.

18. Gestion du risque financier

L'objectif de gestion des risques de Northland, en ce qui concerne les risques financiers et les incertitudes, est d'atténuer la variation des flux de trésorerie et de dégager des flux de trésorerie disponibles et stables afin de financer la croissance et de verser des dividendes aux actionnaires. Northland ne vise pas à atténuer le risque de juste valeur. Northland classe les risques financiers dans les catégories suivantes : risque de marché, risque de contrepartie et risque de liquidité. Il est à noter que les incertitudes géopolitiques et réglementaires ont une incidence sur ces risques. Northland gère les risques financiers en déterminant, en évaluant et en atténuant ces risques conformément aux politiques internes et aux exigences externes aux termes d'arrangements de financement de projets sans recours. Northland a recours à des instruments financiers dérivés pour gérer certains risques financiers, mais ne prend part à aucune activité spéculative. Les risques financiers importants font l'objet d'un suivi et sont communiqués régulièrement au comité d'audit du conseil d'administration. Les risques liés aux instruments financiers de Northland et les politiques d'atténuation des risques élaborées par Northland sont décrits ci-après.

18.1 Risque de marché

Le risque de marché s'entend du risque que les flux de trésorerie et les rendements futurs fluctuent en raison de variations des prix et des taux sur le marché. Les prêts et emprunts et les actions privilégiées sont touchés par les taux d'intérêt et les écarts de taux. Les produits et les contrats d'approvisionnement sont exposés au risque lié aux taux de change et aux prix des marchandises. Certains de ces risques sont couverts par des instruments dérivés. Les catégories de risque de marché auxquelles Northland est exposée sont présentées ci-après.

i) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt se rapporte au risque que la valeur d'un instrument financier ou que les flux de trésorerie associés à cet instrument fluctuent en raison de variations des taux d'intérêt du marché. Northland s'efforce de gérer ce risque soit en l'évitant, par exemple, en contractant des emprunts à taux fixe, soit en concluant des swaps de taux d'intérêt, avant ou aux alentours de la clôture financière, de façon à convertir efficacement l'exposition à des taux variables à un taux d'intérêt fixe. Dans certains pays, tel que Taïwan, Northland est incapable d'obtenir des swaps de taux d'intérêt pour l'intégralité de la dette sous-jacente; dans de tels cas, Northland gère le risque à l'aide de stratégies de couverture continues.

Les variations de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt désignés pour la comptabilité de couverture sont comptabilisées dans les états du résultat global consolidés de Northland dans la mesure où les arrangements de couverture sont efficaces. La juste valeur de ces swaps de taux d'intérêt est établie selon des calculs et des modèles d'évaluation au moyen de taux observables sur le marché.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, si les taux d'intérêt avaient été plus élevés ou moins élevés de 100 points de base, toutes choses étant égales par ailleurs, le résultat avant impôt sur le résultat, attribuable à la variation de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt avant l'application de la comptabilité de couverture, aurait été supérieur ou inférieur de 168 millions de dollars (201 millions de dollars au 31 décembre 2024). Cette variation n'aurait eu aucune incidence sur les flux de trésorerie de Northland.

Les contreparties aux contrats dérivés de taux d'intérêt de Northland sont des institutions financières bien capitalisées bénéficiant de notations de crédit élevées. Se reporter à la section Risque lié aux contreparties ci-après.

ii) Risque d'écart de taux

Le risque d'écart de taux couru par Northland constitue le risque que la marge sur les prêts imposée par des prêteurs actuels ou futurs (marge propre à l'emprunteur s'ajoutant au taux d'intérêt sous-jacent) augmente, ce qui entraînerait une hausse du coût des capitaux d'emprunt. Le risque d'écart de taux ne peut pas être couvert. Northland gère ce risque comme suit : i) en ayant recours autant que possible à du financement à long terme assorti d'un écart de taux défini sur la période d'amortissement; ii) en ayant soin d'avoir entièrement amorti (remboursé) les emprunts à l'échéance; et iii) en surveillant les marchés du crédit, tout en prenant des décisions judicieuses à l'égard du calendrier et du mode de financement initial, de refinancement ou de la modification des taux.

iii) Risque de change

Le risque de change découle du fait que l'équivalent en dollars canadiens des transactions, des actifs et des passifs libellés en devises peut varier en raison de la fluctuation des taux de change. Northland est exposée aux variations des cours de l'euro, du dollar américain, du peso colombien, du nouveau dollar taïwanais et du zloty. La principale exposition de Northland provient :

- i. des activités d'exploitation et distributions de trésorerie de Gemini, Nordsee One, Deutsche Bucht, du portefeuille espagnol et de Baltic Power, lesquelles sont libellées en euros;
- ii. des activités d'exploitation et distributions de trésorerie d'EBSA, lesquelles sont libellées en pesos colombiens;
- iii. des flux de trésorerie et des distributions des centrales éoliennes dans l'État de New York libellés en dollars américains; et
- iv. des activités d'exploitation du projet Hai Long, lesquelles sont libellées en nouveaux dollars taïwanais.

La direction atténue ce risque en en couvrant, dans la mesure du possible et lorsque cela est avantageux sur le plan économique, les flux de trésorerie significatifs nets en devises pour réduire au minimum le risque d'une fluctuation importante des flux de trésorerie.

Northland conclut des contrats de change à long terme afin de garantir les taux de change de la majorité des entrées de fonds libellées en euros que devraient générer Gemini, Nordsee One, Deutsche Bucht, le portefeuille espagnol, Baltic Power, ainsi qu'une partie des entrées de fonds libellées en nouveaux dollars taïwanais que devrait générer le projet Hai Long. De plus, Northland a mis sur pied un programme de couverture continu à court terme afin de maintenir les taux de change d'une partie des distributions d'EBSA.

Les profits ou les pertes de réévaluation à la juste valeur sur contrats de change désignés comme instrument de couverture, qui ont été comptabilisés antérieurement dans les AERG, sont recyclés dans les états du résultat consolidés dans la même période que celle au cours de laquelle la transaction prévue sous-jacente est réalisée.

Au 31 décembre 2025, une variation à la hausse ou à la baisse de 5 % du dollar canadien par rapport à l'euro, toutes choses étant égales par ailleurs, aurait entraîné une baisse ou une hausse de 3 millions de dollars du résultat avant impôt (76 millions de dollars au 31 décembre 2024), attribuable à la variation de la juste valeur des contrats de change libellés en euros avant l'application de la comptabilité de couverture. Une variation à la hausse ou à la baisse de 5 % du dollar canadien par rapport au peso colombien, toutes choses étant égales par ailleurs, aurait entraîné une baisse ou une hausse de 0,2 million de dollars du résultat avant impôt (40 millions de dollars au 31 décembre 2024), attribuable à la variation de la juste valeur des contrats de change en pesos colombiens (utilisés pour assurer une couverture efficace de la distribution des capitaux propres d'EBSA). Une variation à la hausse ou à la baisse de 5 % du dollar canadien par rapport au dollar américain, toutes choses étant égales par ailleurs, aurait entraîné une baisse ou une hausse de 0,4 million de dollars du résultat avant impôt (1 million de dollars au 31 décembre 2024), attribuable à la variation de la juste valeur des contrats de change en dollars américains avant l'application de la comptabilité de couverture.

Les contreparties aux contrats dérivés de change de Northland sont des institutions financières bien capitalisées bénéficiant de notations de crédit élevées. Se reporter à la section Risque lié aux contreparties ci-après.

iv) Risque de prix des marchandises

Le risque de prix des marchandises est présent lorsque : i) les produits tirés de CAÉ ou des composantes de ceux-ci sont tributaires de certains indices du marché de l'électricité; ii) les programmes de subventions ou de tarifs de rachat garantis gouvernementaux établissent un prix plancher, mais qu'il est possible que les prix du marché de l'électricité soient inférieurs à ce plancher; iii) une tranche des produits n'est pas contractuelle et est assujettie à la fluctuation des prix de l'électricité; iv) les produits tirés de CAÉ au titre des centrales écoénergétiques alimentées au gaz naturel sont fixes, qu'ils ne sont pas liés aux prix du gaz naturel, ou qu'une partie considérable du coût du gaz naturel n'est pas du tout ou inefficacement transmise à l'acheteur; v) la valeur d'un instrument financier ou des flux de trésorerie associés à l'instrument varie en raison de la fluctuation des prix des marchandises; ou vi) le prix d'un composant aux termes d'un contrat d'approvisionnement dépend du prix d'une ou de plusieurs autres marchandises.

Northland gère ce risque comme suit : i) en concluant des CAÉ qui stipulent un prix fixe pour la totalité, ou la majeure partie, de la production d'électricité, qui stipulent un prix lié aux prix des marchandises ou aux termes desquelles les coûts associés aux marchandises sont transmis en grande partie à l'acheteur; ii) dans la mesure du possible et lorsque cela est avantageux sur le plan économique, en concluant des contrats de couverture financière à l'égard de ses volumes d'électricité et de gaz naturel en vue de stabiliser la rentabilité contractuelle ou de se protéger contre un risque spécifique, y compris les coûts associés au gaz naturel et les prix de l'électricité; iii) en incluant des éventualités dans les budgets de construction lorsqu'elles sont exposées aux prix des marchandises; et iv) en transmettant autant que possible les coûts associés aux marchandises à l'acheteur.

Northland est exposée aux prix du marché de l'électricité des Pays-Bas par l'intermédiaire de la CAÉ de la centrale Gemini, notamment lorsque le prix du marché tombe en deçà du prix plancher contractuel. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, le prix du marché de gros moyen était supérieur au prix plancher contractuel, de sorte que les produits ne sont pas touchés par ce plancher.

Northland a une exposition indirecte aux prix du marché de l'électricité de l'Allemagne aux termes des CAÉ visant Nordsee One et Deutsche Bucht selon lesquelles les centrales ne touchent pas de produits pour les périodes au cours desquelles le prix du marché de l'électricité demeure négatif pendant plus de six heures consécutives. Au quatrième trimestre de 2025, conformément à l'EEG pour Nordsee One, le prix subventionné des éoliennes a reculé, pour s'établir à 154 € par MWh. Ce taux demeurera en vigueur jusqu'en octobre 2026. Par la suite, les éoliennes commenceront graduellement à ne plus bénéficier du mécanisme de subvention prévu par l'EEG pour se rapprocher des prix du marché, en commençant par celles qui ont été les premières à être mises en service. La dernière éolienne devrait bénéficier de ce taux jusqu'en avril 2027.

En Espagne, Northland est assujettie aux prix de l'électricité par l'intermédiaire du cadre d'actifs à tarifs réglementés, ce qui permet aux centrales de l'Espagne de toucher leur taux de rendement avant impôt garanti désigné ([note 2.13](#)). Par contre, à la fin de leur durée d'utilité réglementée, ces centrales sont exposées aux prix du marché de l'électricité.

18.2 Risque lié aux contreparties

Le risque de contrepartie s'entend du risque qu'une contrepartie puisse manquer à ses obligations contractuelles, ce qui pourrait se traduire par des pertes au chapitre des actifs financiers. Northland court un risque de contrepartie sur plusieurs plans, dont les suivants : i) la trésorerie et les équivalents de trésorerie détenus auprès de banques et d'autres institutions financières; ii) l'exposition de contreparties résultant a) d'obligations contractuelles, comprenant, entre autres, des contrats de vente, des contrats de fourniture, de livraison, d'installation et d'entretien de matériel, des contrats d'approvisionnement en combustible et de transport de combustible, des contrats de commercialisation d'énergie et des contrats de construction, b) d'instruments financiers dérivés, c) de créances clients, d) de prêts accordés à des partenaires et à des coentreprises, et e) des sinistres à régler par un assureur; et iii) les engagements de prêt non capitalisés consentis par des institutions financières pour la construction de projets. Le risque de contrepartie maximal, à l'exception des engagements de prêt, correspond à la valeur comptable des actifs financiers.

Northland gère le risque de contrepartie aux termes de contrats conclus avec des contreparties très solvables, dans la mesure du possible, comme des sociétés d'État ou de grandes institutions financières. La trésorerie, les instruments financiers dérivés, les engagements de prêt non financés et les contrats d'assurance de Northland font l'objet de contrats consentis par des institutions financières solvables. Les contrats de gaz, de transport, de fourniture et d'installation de matériel, d'entretien et de construction de Northland sont conclus, dans la mesure du possible, avec des contreparties d'envergure ou de grande qualité bien capitalisées. Northland gère également le risque de contrepartie en effectuant des analyses de crédit initiales exhaustives sur des contreparties potentielles à des contrats importants ou à long terme et en surveillant ces contreparties au fil du temps.

La nature des ententes d'affaires et contractuelles de Northland et la qualité de ses contreparties permettent généralement de réduire le risque de contrepartie au minimum.

Au 31 décembre 2025, environ 42,8 % (66,0 % au 31 décembre 2024) des créances clients consolidées de Northland, compte non tenu du prêt consenti au participant tiers, étaient à recevoir de sociétés d'État solvables.

En 2025, environ 64,4 % (75,2 % au 31 décembre 2024) du chiffre d'affaires consolidé de Northland provenaient indirectement de la vente d'électricité à des sociétés d'État. En ce qui concerne la vente d'électricité et les autres ventes, Northland et ses filiales n'ont pas constitué de comptes de correction de valeur et n'ont pas acquis de dérivés de crédit pour réduire le risque de contrepartie. Les débiteurs importants n'affichaient aucun solde en souffrance au 31 décembre 2025.

18.3 Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que Northland : i) ne dispose pas des fonds nécessaires pour régler une transaction à la date d'échéance; ii) doive vendre des actifs financiers ou mettre fin à des obligations liées à des passifs financiers à un prix inférieur à leur juste valeur marchande; ou iii) soit dans l'impossibilité de régler ou de recouvrer un actif financier. Le risque de manque de liquidités découle d'un excédent d'obligations financières sur les actifs financiers disponibles à un moment donné.

Northland gère le risque de liquidité de façon à maintenir des flux de trésorerie suffisants ou des fonds facilement disponibles pour répondre à ses besoins de liquidités prévus. Northland répond à cet objectif i) en conservant des soldes de trésorerie prudents, des facilités de crédit confirmées disponibles et un accès aux marchés financiers; ii) en mettant en œuvre des structures de financement et des stratégies de dérivés ou de couvertures visant à réduire au minimum le risque de sorties de trésorerie importantes non planifiées, et iii) en surveillant activement les positions ouvertes pour évaluer les enjeux éventuels à l'égard de la liquidité du marché et s'y adapter en conséquence de façon proactive.

Au 31 décembre 2025, NPI et ses filiales disposaient de trésorerie et d'équivalents de trésorerie s'élevant à 643 millions de dollars (613 millions de dollars au 31 décembre 2024), dont 13 millions de dollars étaient détenus par NPI (64 millions de dollars au 31 décembre 2024), et d'une capacité d'emprunt disponible en vertu de la facilité renouvelable consortiale de 871 millions de dollars (957 millions de dollars au 31 décembre 2024).

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des passifs financiers de Northland au 31 décembre 2025 :

	2026	2027-2028	2029-2030	Après 2030	Total
Contrats dérivés					
Swaps de taux d'intérêt en dollars canadiens	61 159 \$	113 666 \$	101 802 \$	311 473 \$	588 100 \$
Contrats de change en euros	97 724	411 487	348 349	1 297 402	2 154 962
Swaps de taux d'intérêt en euros	3 677	6 146	4 318	5 432	19 573
Contrats de change en pesos colombiens	496 960	8 860	—	—	505 820
Contrats de change en dollars américains	46 614	39 461	48 368	196 384	330 827
Swaps de taux d'intérêt en dollars américains	6 260	11 895	10 867	37 551	66 573
Contrats de change en nouveaux dollars taïwanais	—	204 357	127 029	265 376	596 762
Swaps de devises	42 392	579 981	—	—	622 373
Prêts et emprunts portant intérêt					
Emprunts sans recours liés aux projets – Solde du capital	790 555 \$	2 282 424 \$	1 439 333 \$	1 750 587 \$	6 262 899 \$
Emprunts sans recours liés aux projets – Intérêts y compris les swaps de taux d'intérêt	220 771	335 113	196 716	170 815	923 415
Facilités de crédit du siège social, y compris les intérêts	7 133	16 060	184 973	—	208 166
Billets subordonnés verts, y compris les intérêts	46 250	569 375	—	—	615 625
Contrats de location	11 376	23 191	23 333	131 728	189 628
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	283 130	—	—	—	283 130
Provisions et autres passifs	90 292	—	—	—	90 292
Total	2 204 293 \$	4 602 016 \$	2 485 088 \$	4 166 748 \$	13 458 145 \$

Northland court également un risque de liquidité interne, car elle exerce ses activités par l'intermédiaire d'entités juridiques distinctes (filiales et sociétés affiliées) et est tributaire des distributions en trésorerie de ces entités pour financer les charges de développement, acquitter les charges du siège social et verser des dividendes. La plupart des filiales en exploitation détiennent une dette sans recours. Ces conventions de crédit sans recours interdisent généralement les distributions si l'entité a manqué à son engagement de remboursement de l'emprunt (notamment le non-paiement du capital ou des intérêts) ou si elle n'atteint pas un ratio de couverture du service de la dette de référence.

Northland devra refinancer, renouveler ou prolonger ses instruments d'emprunt à mesure qu'ils viendront à échéance. Sa capacité de le faire dépendra des marchés financiers au moment de l'échéance et de la note de crédit actuelle de Northland à la date pertinente, qui auront une incidence sur la disponibilité, l'établissement du prix ou les modalités des financements de rechange.

19. Instruments financiers

19.1 Hiérarchie des justes valeurs des instruments financiers dérivés

Tous les instruments financiers dont la juste valeur est comptabilisée ou présentée sont classés selon une hiérarchie des justes valeurs, en fonction de la donnée d'entrée du plus bas niveau qui est importante pour évaluer la juste valeur. Les valeurs comptables des instruments financiers ainsi que la hiérarchie des justes valeurs étaient comme suit aux 31 décembre 2025 et 2024 :

Au 31 décembre 2025	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3 ³	Total
Actifs financiers au coût amorti ¹	678 904 \$	1 497 452 \$	— \$	2 176 356 \$
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	—	236 735	—	236 735
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des AERG	—	41 139	—	41 139
Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	—	(192 538)	(232 555)	(425 093)
Passifs financiers à la juste valeur par le biais des AERG	—	(8 141)	—	(8 141)
Passifs financiers au coût amorti ²	— \$	(7 353 285) \$	— \$	(7 353 285) \$
Au 31 décembre 2024	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3 ³	Total
Actifs financiers au coût amorti ¹	672 392 \$	1 517 893 \$	— \$	2 190 285 \$
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	—	266 603	—	266 603
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des AERG	—	46 245	—	46 245
Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	—	(111 733)	(108 245)	(219 978)
Passifs financiers à la juste valeur par le biais des AERG	—	(8 333)	—	(8 333)
Passifs financiers au coût amorti ²	— \$	(7 768 409) \$	— \$	(7 768 409) \$

1) Comprendent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, la trésorerie soumise à restrictions, les créances clients et autres débiteurs, le montant à recevoir au titre des contrats de location-financement, les dépôts à long terme et certains autres actifs.

2) Comprendent les dettes fournisseurs et autres créditeurs, les dividendes à payer, les prêts et emprunts portant intérêt, les facilités de crédit du siège social et les autres passifs (à l'exclusion des passifs relatifs au démantèlement et impôts à payer).

3) Représente les dérivés incorporés liés au prix de l'énergie et aux composantes de capacité relatifs au marché d'une entente de certificats d'énergie renouvelable (CER) indexés sur 20 ans auprès de la New York State Energy Research and Development Authority (NYSERDA) relativement au projet de centrales éoliennes dans l'État de New York.

Le tableau ci-dessous présente les données d'entrée non observables importantes utilisées dans l'évaluation des instruments financiers dérivés de niveau 3 :

Instrument financier dérivé	Technique d'évaluation	Données d'entrée non observables importantes	Fourchette	Pourcentage de variation	Sensibilité des données d'entrée à la juste valeur (en dollars canadiens)
Dérivés incorporés	Prévision de prix à long terme	Prix à terme moyen immobilisé de l'énergie (en MWh)	61,29 \$ US à 65,41 \$ US	Augmentation/ (diminution) de 5 % des prix à terme moyen de l'énergie	45 725

Le tableau ci-dessous présente des renseignements supplémentaires sur les produits et les charges de Northland à l'égard de ses instruments financiers :

Exercices clos les 31 décembre	2025	2024
Produits (charges) au titre des actifs financiers au coût amorti	62 153 \$	81 771 \$
Produits (charges) au titre des passifs financiers au coût amorti	(344 087)	(380 728)
Produits (charges) au titre des passifs financiers nets à la juste valeur par le biais du résultat net	(378 439) \$	(93 695) \$

19.2 Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont composés des éléments suivants :

Au 31 décembre 2025	Actifs courants	Passifs courants	Actifs non courants	Passifs non courants	Montant net
Dérivés désignés pour la comptabilité de couverture					
Contrats sur taux d'intérêt	10 238 \$	(3 573) \$	30 828 \$	(4 184) \$	33 309 \$
Contrats de change	30	(384)	43	—	(311)
Dérivés non désignés pour la comptabilité de couverture					
Contrats sur taux d'intérêt	14 014	(12 571)	145 963	(24 243)	123 163
Contrats de change	12 793	(5 065)	62 651	(89 268)	(18 889)
Swaps de devises	1 314	—	—	(61 391)	(60 077)
Dérivés incorporés ¹		(18 086)		(214 469)	(232 555)
Total	38 389 \$	(39 679) \$	239 485 \$	(393 555) \$	(155 360) \$

1) Représentent les dérivés incorporés liés au prix de l'énergie et aux composantes de capacité relatifs au marché d'une entente de certificats d'énergie renouvelable (CER) indexés sur 20 ans auprès de la New York State Energy Research and Development Authority (NYSERDA) relativement au projet de centrales éoliennes dans l'État de New York.

Au 31 décembre 2024	Actifs courants	Passifs courants	Actifs non courants	Passifs non courants	Montant net
Dérivés désignés pour la comptabilité de couverture					
Contrats sur taux d'intérêt	16 499 \$	(2 314) \$	28 971 \$	(6 019) \$	37 137 \$
Contrats de change	—	—	775	—	775
Dérivés non désignés pour la comptabilité de couverture					
Contrats sur taux d'intérêt	23 629	(3 040)	129 515	(28 413)	121 691
Contrats de change	19 549	(29 042)	89 608	(30 558)	49 557
Swaps de devises	4 302	—	—	(20 680)	(16 378)
Dérivés incorporés ¹	—	(6 511)	—	(101 734)	(108 245)
Total	63 979 \$	(40 907) \$	248 869 \$	(187 404) \$	84 537 \$

1) Représente les dérivés incorporés liés au prix de l'énergie et aux composantes de capacité relatifs au prix du marché d'une entente de certificats d'énergie renouvelable (CER) indexés sur 20 ans auprès de la New York State Energy Research and Development Authority (NYSERDA) relativement au projet de centrales éoliennes dans l'État de New York.

La variation des instruments financiers dérivés pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024 se présente comme suit :

	Solde de l'actif (du passif) au 1 ^{er} janvier	Désignés dans une relation de couverture		Variations de la juste valeur des dérivés non désignés dans une relation de couverture ²	Profit (perte) de change	Solde de l'actif (du passif) au 31 décembre
		Variations de la juste valeur comptabilisées dans les AERG ¹	Variations de la juste valeur ²			
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025						
Contrats sur taux d'intérêt	158 828 \$	(19 498) \$	7 362 \$	2 117 \$	7 663 \$	156 472 \$
Contrats de change	50 332	(13 805)	11 498	(65 576)	(1 649)	(19 200)
Swaps de devises	(16 378)	—	—	(43 699)	—	(60 077)
Dérivés incorporés	(108 245)	—	—	(124 310)	—	(232 555)
Total	84 537 \$	(33 303) \$	18 860 \$	(231 468) \$	6 014 \$	(155 360) \$

1) Montants comptabilisés au poste Variation de la juste valeur des contrats dérivés couverts dans les états du résultat global consolidés, soit les variations de la juste valeur comptabilisées dans les AERG, déduction faite des montants reclassés dans les états du résultat consolidés lors du règlement.

2) Montants comptabilisés au poste (Profit) perte de réévaluation à la juste valeur des instruments financiers dans les états du résultat consolidés. Ces montants représentent les variations de la juste valeur, déduction faite des profits et pertes réalisés sur les règlements au cours de la période. Les profits et les pertes réalisés sont comptabilisés dans les Charges financières, montant net en ce qui concerne les contrats sur taux d'intérêt et dans le poste (Profit) perte de change pour ce qui est des contrats de change.

	Solde de l'actif (du passif) au 1 ^{er} janvier	Désignés dans une relation de couverture		Variations de la juste valeur des dérivés non désignés dans une relation de couverture ²	Profit (perte) de change	Solde de l'actif (du passif) au 31 décembre
		Variations de la juste valeur comptabilisées dans les AERG ¹	Variations de la juste valeur ²			
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024						
Contrats sur taux d'intérêt	234 176 \$	(50 227) \$	7 767 \$	(41 076) \$	8 188 \$	158 828 \$
Contrats de change	10 399	(27 935)	(7 849)	78 031	(2 314)	50 332
Contrats sur marchandises	—	—	—	—	—	—
Swap de devises	(9 579)	—	—	(6 799)	—	(16 378)
Dérivés incorporés	26 106	—	—	(134 351)	—	(108 245)
Total	261 102 \$	(78 162) \$	(82) \$	(104 195) \$	5 874 \$	84 537 \$

1) Montants comptabilisés au poste Variation de la juste valeur des contrats dérivés couverts dans les états du résultat global consolidés, soit les variations de la juste valeur comptabilisées dans les AERG, déduction faite des montants reclassés dans les états du résultat consolidés lors du règlement.

2) Montants comptabilisés au poste (Profit) perte de réévaluation à la juste valeur des instruments financiers dans les états du résultat consolidés. Ces montants représentent les variations de la juste valeur, déduction faite des profits et pertes réalisés sur les règlements au cours de la période. Les profits et les pertes réalisés sont comptabilisés dans les Charges financières, montant net en ce qui concerne les contrats sur taux d'intérêt et dans le poste (Profit) perte de change pour ce qui est des contrats de change.

Les variations de la juste valeur des instruments financiers dérivés susmentionnés sont présentées déduction faite de paiements en trésorerie totalisant 158 millions de dollars (paiements en trésorerie de 3 millions de dollars au 31 décembre 2024) et d'une perte de réévaluation à la juste valeur réalisée de 8 millions de dollars (profit de réévaluation à la juste valeur réalisé de 7 millions de dollars au 31 décembre 2024) en lien avec les contrats réglés ou résiliés au cours de l'exercice.

a) Contrats de change à terme désignés pour la comptabilité de couverture

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Valeur comptable (actif (passif))	(311) \$	775 \$
Montant notionnel – en euros	123 100	148 259
Date d'échéance	Janvier 2026 à août 2032	Janvier 2025 à août 2032
Ratio de couverture ¹	1:1	1:1
Variation de la valeur au comptant actualisée des instruments de couverture en cours depuis le 1 ^{er} janvier	(16 544) \$	(1 005) \$
Variation de la valeur de l'élément couvert utilisée pour déterminer l'efficacité de la couverture	(18 000) \$	(7 206) \$
Taux de couverture moyen pondéré pour l'exercice (y compris les points à terme) :		
Contrats de change à terme en euros	0,5935 € : 1 \$ CA	0,6032 € : 1 \$ CA

1) Les contrats de change à terme sont libellés dans la même devise que les paiements futurs hautement probables et que l'investissement net dans les établissements à l'étranger; par conséquent, le ratio de couverture est de 1:1.

Réserve pour couverture du change	Contrats en euros		Total de la réserve pour la couverture du change dans le CAERG
	Coût de la couverture	Composante à terme	
Total au début de l'exercice 2024	(30 992) \$	13 939 \$	(17 053) \$
Ajout : coûts de couverture différés au cours de l'exercice dans les AERG	(17 806)	—	(17 806)
Ajout : variation de la juste valeur de l'instrument de couverture comptabilisée dans les AERG pour l'exercice (tranche efficace) ¹	—	(4 742)	(4 742)
Moins : reclassement dans les états du résultat consolidés	(5 387)	—	(5 387)
Moins : impôt différé	—	—	—
Total à la fin de l'exercice 2024	(54 185) \$	9 197 \$	(44 988) \$
Ajout : coûts de couverture différés au cours de l'exercice dans les AERG	5 664	—	5 664
Ajout : variation de la juste valeur de l'instrument de couverture comptabilisée dans les AERG pour l'exercice (tranche efficace) ¹	—	(15 141)	(15 141)
Moins : reclassement dans les états du résultat consolidés	(4 327)	—	(4 327)
Total à la fin de l'exercice 2025	(52 848) \$	(5 944) \$	(58 792) \$

1) Le recouvrement d'impôt différé totalisant 4 millions de dollars (8 millions de dollars au 31 décembre 2024) applicable à la réserve pour couverture du change a été comptabilisé dans les AERG.

L'inefficacité de la couverture comptabilisée au poste (Profit) perte de réévaluation à la juste valeur des instruments financiers dans les états du résultat consolidés à l'égard des contrats de change (couvertures de flux de trésorerie et de l'investissement net) pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'est élevée à néant (1 million de dollars au 31 décembre 2024).

b) Swaps de taux d'intérêt désignés pour la comptabilité de couverture

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Valeur comptable (actif (passif))	33 309 \$	37 137 \$
Montant notionnel – en dollars canadiens	285 656	321 975
Montant notionnel – en euros	1 189 016	1 482 862
Date d'échéance	Janvier 2026 à mars 2035	Janvier 2025 à mars 2035
Ratio de couverture ¹	1:1	1:1
Variation de la juste valeur des instruments de couverture en cours depuis le 1 ^{er} janvier	(22 175) \$	(44 992) \$
Variation de la valeur de l'élément couvert utilisée pour déterminer l'efficacité de la couverture	20 680 \$	39 465 \$

1) Les swaps de taux d'intérêt reflètent le même taux d'intérêt que les emprunts; par conséquent, le ratio de couverture est de 1:1.

Réserve pour couverture des taux d'intérêt	Swaps de taux d'intérêt en dollars canadiens	Swaps de taux d'intérêt en euros	Total de la réserve pour couverture des taux d'intérêt
Total au début de l'exercice 2024	9 631 \$	62 430 \$	72 061 \$
Ajout : variation de la juste valeur de l'instrument de couverture comptabilisée dans les AERG pour l'exercice (tranche efficace) ¹	(7 139)	(24 316)	(31 455)
Moins : reclassement dans les états du résultat consolidés	—	(18 772)	(18 772)
Total à la fin de l'exercice 2024	2 492 \$	19 342 \$	21 834 \$
Ajout : variation de la juste valeur de l'instrument de couverture comptabilisée dans les AERG pour l'exercice (tranche efficace) ¹	(315)	(13 833)	(14 148)
Moins : reclassement dans les états du résultat consolidés	—	(5 350)	(5 350)
Total à la fin de l'exercice 2025	2 177 \$	159 \$	2 336 \$

1) Le recouvrement d'impôt différé totalisant 5 millions de dollars (12 millions de dollars au 31 décembre 2024) applicable à la réserve pour couverture des taux d'intérêt a été comptabilisé dans les AERG.

L'inefficacité de la couverture comptabilisée au poste (Profit) perte de réévaluation à la juste valeur des instruments financiers dans les états du résultat consolidés à l'égard des contrats sur taux d'intérêt (couvertures de flux de trésorerie) pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'est élevée à 2 millions de dollars (1 million de dollars au 31 décembre 2024).

c) Inefficacité de la couverture

La juste valeur de l'élément couvert utilisée aux fins de la comptabilisation de l'inefficacité de la couverture pour l'exercice, par catégorie de risque, est la suivante :

Juste valeur des éléments couverts (dérivés hypothétiques)	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Couverture des flux de trésorerie – risque de taux d'intérêt	25 427 \$	1 406 \$
Couverture d'investissement net – risque de change	(11 840) \$	(1 759) \$

20. Produits tirés de la vente d'énergie et de produits liés à l'énergie

La majorité des produits de Northland sont tirés de sources telles que la vente et la distribution d'énergie dans les marchés réglementés et la vente d'énergie, de capacités et d'attributs environnementaux dans le cadre de la CAÉ conclue avec des exploitants de réseaux indépendants et des clients du siège social solvables. Northland classe ces sources de produits dans les groupes suivants :

Exercices clos les 31 décembre	2025	2024
Produits tirés de la vente et de la capacité d'énergie à tarifs non réglementés	1 802 671 \$	1 739 930 \$
Produits tirés de la vente et de la distribution d'énergie à tarifs réglementés	542 249	556 285
Produits tirés de la capacité et du stockage d'énergie par batteries	58 144	—
Autres produits ¹	31 906	50 049
Total des produits	2 434 970 \$	2 346 264 \$

1) Les autres produits se composent essentiellement de la vente des attributs environnementaux tirés de l'énergie produite par les centrales d'énergies renouvelables de Northland.

Les produits de Northland ventilés par emplacement géographique significatif se présentent comme suit :

Exercices clos les 31 décembre	2025	2024
Canada	638 487 \$	530 033 \$
Pays-Bas	632 443	602 883
Allemagne	537 253	579 871
Colombie	371 533	356 781
Espagne	190 354	218 073
États-Unis	55 907	47 943
Divers	8 993	10 680
Total	2 434 970 \$	2 346 264 \$

21. Coûts généraux et administratifs, d'exploitation et de développement

Les coûts généraux et administratifs, d'exploitation et de développement de Northland sont présentés comme suit :

Exercices clos les 31 décembre	2025	2024
Coûts d'exploitation	740 110 \$	649 936 \$
Coûts généraux et administratifs	118 675	113 100
Coûts de développement	63 933	63 108
Total	922 718 \$	826 144 \$

Le tableau ci-après analyse les coûts ci-dessus en fonction de leur nature :

Exercices clos les 31 décembre	2025	2024
Entretien	276 715 \$	244 388 \$
Salaires, avantages et allocations	139 800	154 059
Achat de gaz naturel (note 26)	124 432	83 081
Achat d'électricité à tarifs réglementés (note 26)	99 424	112 702
Honoraires professionnels et de conseil en entreprise	82 717	63 532
Charges de bureau et autres	55 903	51 611
Charges de transport et de distribution	45 794	40 003
Assurance	38 039	39 782
Achat d'électricité à tarifs non réglementés (note 26)	10 524	—
Divers	49 370	36 986
Total	922 718 \$	826 144 \$

22. Résultat net par action

Le résultat net de base et dilué est calculé de la façon suivante :

Exercices clos les 31 décembre	2025	2024
Résultat net attribuable aux actionnaires pour la période	(163 248) \$	271 825 \$
Moins : dividendes sur actions privilégiées, montant net (note 16.2)	(6 323)	(6 162)
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires relatif au résultat de base et dilué	(169 571) \$	265 663 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation – de base et dilué	261 301 393	257 299 969
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires par action – de base et dilué	(0,65) \$	1,03 \$

23. Charges financières (produits financiers), montant net

Les charges financières, montant net, se composent de ce qui suit :

Exercices clos les 31 décembre	2025	2024
Intérêts sur les emprunts et frais bancaires	313 452 \$	342 930 \$
Amortissement des coûts de financement différés	26 039	32 620
Désactualisation des passifs relatifs au démantèlement (note 15.1)	11 151	11 294
Intérêts des contrats de location (note 7.2)	4 596	5 178
Charges financières, montant brut	355 238 \$	392 022 \$
Moins : produits financiers	(52 273)	(71 388)
Charges financières (produits financiers), montant net	302 965 \$	320 634 \$

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, des charges financières de 7 millions de dollars (20 millions de dollars en 2024) ont été engagées en lien avec les emprunts liés à des installations en construction qui ont été inscrites à l'actif comme coûts d'emprunt dans les immobilisations en cours.

24. Dépréciation des actifs non financiers

Les tests de dépréciation de Northland sont réalisés au niveau de la centrale, qui représente une UGT, ou au niveau d'un groupe d'UGT auquel le goodwill est attribué et surveillé. Les immobilisations corporelles, les immobilisations incorporelles et le goodwill ont été attribués aux UGT afin d'établir leur valeur comptable.

Le calcul de la valeur d'utilité est le plus influencé par les hypothèses suivantes :

- Taux de croissance de 2,5 % à 8,0 % (de 3,4 % à 8,1 % au 31 décembre 2024) – Le taux est utilisé pour extrapoler les projections de flux de trésorerie des UGT utilisées dans le modèle d'actualisation des flux de trésorerie. Le taux repose sur des recherches publiées sur le secteur et facilement disponibles et les taux des banques centrales. Le taux a de plus été ajusté pour refléter le taux d'inflation des territoires d'outre-mer, le cas échéant.
- Taux d'actualisation – Les taux d'actualisation après impôt reflètent l'évaluation actuelle du marché des risques spécifiques à chaque UGT. Le taux d'actualisation a été estimé en fonction du coût d'investissement moyen pondéré pour l'industrie. Le taux a de plus été ajusté pour refléter l'évaluation du marché de tout risque spécifique aux UGT pour lesquelles les estimations futures de flux de trésorerie n'avaient pas été ajustées. Les taux d'actualisation ont de plus été ajustés pour refléter les risques propres aux pays des territoires d'outre-mer, le cas échéant. Les taux sont comme suit :

Taux d'actualisation après impôt	1 ^{er} octobre 2025	1 ^{er} octobre 2024
Applicables aux flux de trésorerie de la CAÉ :	6,0 % - 7,7 %	6,2 % - 7,8 %
Applicables aux autres flux de trésorerie ¹ :	6,5 % - 8,2 %	8,2 % - 9,8 %

1) Les autres flux de trésorerie comprennent les flux de trésorerie après la CAÉ et les flux de trésorerie des services publics.

Northland a procédé à une évaluation annuelle exhaustive de la dépréciation en se fondant sur des estimations de la valeur d'utilité qui sont établies à partir de prévisions à long terme et de valeurs observées sur les marchés ou sur la méthode de la juste valeur diminuée des coûts de la vente. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, à l'exception de la perte de valeur des actifs non courants liés à Nordsee One, comme il est décrit ci-après, Northland n'a décelé aucune perte de valeur du goodwill ou des actifs non courants, ni aucune reprise de perte de valeur antérieure sur des actifs non courants à la suite de cet examen (néant au 31 décembre 2024).

Nordsee One

L'unité génératrice de trésorerie (« UGT ») Nordsee One (« Nordsee One ») est un parc éolien en mer assujéti à la loi allemande sur les sources d'énergies renouvelables, laquelle prévoit une réduction programmée des prix de l'électricité régis par le programme de tarifs de rachat garantis (« TRG ») à compter d'avril 2025, suivie d'une transition vers les prix du marché au plus tard en mai 2027. Cette situation a entraîné une baisse des flux de trésorerie prévus, donnant lieu à un indice de dépréciation possible au 30 septembre 2025. Par conséquent, la direction a procédé à une évaluation conformément à IAS 36, *Dépréciation d'actifs*.

La valeur recouvrable a été déterminée au moyen de l'approche de la valeur d'utilité, laquelle était plus élevée que la juste valeur diminuée des coûts de la vente. La valeur d'utilité a été calculée selon les dernières estimations financières de la direction et un taux d'actualisation après impôts de 5,9 %.

L'analyse a montré que la valeur recouvrable de l'UGT Nordsee One de 521 millions de dollars était inférieure à sa valeur comptable, ce qui a donné lieu à une perte de valeur de 527 millions de dollars. La perte de valeur a été affectée à hauteur de 513 millions de dollars aux immobilisations corporelles ([note 4](#)) et de 14 millions de dollars aux contrats et autres immobilisations incorporelles ([note 5](#)).

Au 31 décembre 2025, aucun autre indice de dépréciation n'avait été relevé.

25. Impôt sur le résultat

25.1 Charge d'impôt et différences temporaires

Le tableau suivant résume la charge d'impôt comptabilisée dans les états du résultat consolidés :

Exercices clos les 31 décembre	2025	2024
Impôt exigible		
Basé sur le résultat imposable de l'exercice en cours	116 678 \$	195 570 \$
Impôt sur les versements de dividendes	2 529	2 465
Total de la charge d'impôt exigible	119 207 \$	198 035 \$
Impôt différé		
Afférent à la naissance et à la résorption de différences temporaires	(127 464) \$	(13 426) \$
En raison de modifications apportées aux taux d'imposition	(9 036)	—
Insuffisance (excédent) de la provision de l'exercice précédent	(23 591)	7 558
Total de la charge (du recouvrement) d'impôt différé	(160 091) \$	(5 868) \$
Total de la charge (du recouvrement) d'impôt sur le résultat	(40 884) \$	192 167 \$

Le tableau suivant résume la charge (le recouvrement) d'impôt différé comptabilisé directement dans les capitaux propres :

Exercices clos les 31 décembre	2025	2024
Lié à la variation de la juste valeur des contrats dérivés couverts	(8 654) \$	(19 894) \$
Relativement à la charge au titre des régimes de retraite	1 033	1 388
Lié aux écarts de change	28 685	(641)
Total de la charge (du recouvrement) d'impôt différé sur le résultat dans les AERG et les capitaux propres	21 064 \$	(19 147) \$

Le tableau suivant résume le rapprochement du taux d'imposition effectif de Northland :

Exercices clos les 31 décembre	2025	2024
Résultat avant impôt sur le résultat	(149 243) \$	563 556 \$
Taux d'imposition de base combiné fédéral et provincial du Canada	26,5 %	26,5 %
Charge (recouvrement) d'impôt selon le taux prévu par la loi	(39 549) \$	149 342 \$
<i>Éléments donnant lieu à des écarts entre les charges comptables et les charges fiscales</i>		
Ajustement au titre des charges non déductibles (imposables) et des mesures incitatives	(28 257)	(22 399)
Participation minoritaire	(26 445)	(23 409)
Ajustements au titre des exercices précédents	(23 591)	7 558
Charge (recouvrement) d'impôt différé lié(e) aux modifications apportées aux taux d'imposition ou à la structure juridique	(9 036)	—
Écart de taux lié aux différences temporaires dans d'autres pays	(4 692)	19 078
Économie non comptabilisée	86 024	56 516
Charge d'impôt associée au versement de dividendes sur actions privilégiées	2 529	2 465
Réduction du taux d'imposition sur la fabrication et la transformation	971	(1 788)
Divers	1 162	4 804
Total de la charge (du recouvrement) d'impôt sur le résultat	(40 884) \$	192 167 \$

Bien qu'elle soit résidente du Canada, Northland exerce ses activités dans plusieurs pays. Les taux d'imposition combinés en vigueur appliqués dans le calcul de la charge (du recouvrement) d'impôt sont : au Canada, 26,5 % (26,5 % au 31 décembre 2024); en Allemagne, 30,0 % (30,5 % au 31 décembre 2024); aux Pays-Bas, 25,8 % (25,8 % au 31 décembre 2024); au Mexique, 30,0 % (30,0 % au 31 décembre 2024); en Colombie, 35,0 % (35,0 % au 31 décembre 2024); aux États-Unis, 26,1 % (26,1 % au 31 décembre 2024); et en Espagne, 25,0 % (25,0 % au 31 décembre 2024).

Le tableau suivant résume les composantes de l'actif et du passif d'impôt différé, montants nets :

Aux	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Différences temporaires déductibles (imposables)		
Immobilisations corporelles	(407 506) \$	(540 882) \$
Contrats et autres immobilisations incorporelles	(71 592)	(78 281)
Instruments financiers dérivés, montant net	(16 683)	(38 857)
Intérêts pouvant être reportés en avant	63 452	78 436
Pertes pouvant être reportées en avant	27 452	24 407
Frais de financement	16 083	25 747
Frais liés à la conservation des énergies renouvelables au Canada	374	374
Divers	7 795	9 404
Total du passif d'impôt différé (montant net)	(380 625) \$	(519 652) \$

Le tableau suivant analyse les variations du passif d'impôt différé net pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024 :

Exercices clos les 31 décembre	2025	2024
Total au début de l'exercice	519 652 \$	545 533 \$
Charge (recouvrement) d'impôt comptabilisé(e) dans l'état du résultat	(160 091)	(5 868)
Charge (recouvrement) d'impôt dans les AERG	(7 621)	(18 507)
Incidence des écarts de change comptabilisés dans les AERG	28 685	(640)
Divers	—	(866)
Total à la fin de l'exercice	380 625 \$	519 652 \$

Les différences temporaires déductibles suivantes n'ont pas été comptabilisées dans les états financiers consolidés de Northland :

Aux	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Perte en capital nette	276 814 \$	209 117 \$
Pertes autres qu'en capital reportées en avant	121 504	90 215
Intérêts non déductibles reportés en avant	74 257	—
Variation de la juste valeur d'un instrument d'emprunt	—	5 858
Autres différences temporaires déductibles	257 253	136 578
Total des différences temporaires déductibles	729 828 \$	441 768 \$

Northland dispose de pertes opérationnelles pouvant être reportées en avant au Canada, au Mexique, en Espagne, au Royaume-Uni et en Corée. Ces pertes opérationnelles devraient venir à échéance à compter de 2027 de la façon suivante :

	Canada	Royaume-Uni	Corée	Mexique	Espagne
2027 – 2030	89 \$	— \$	— \$	3 941 \$	— \$
2031 – 2035	116	—	2 588	1 210	—
2036 – 2040	2 289	—	35 668	—	—
2041 – 2045	38 834	75 645	—	—	82 141
Total	41 328 \$	75 645 \$	38 256 \$	5 151 \$	82 141 \$

25.2 Différences temporaires associées aux participations de Northland

La différence temporaire associée aux participations de Northland dans ses filiales est de 219 millions de dollars (186 millions de dollars au 31 décembre 2024). Un passif d'impôt différé associé à ces participations n'a pas été comptabilisé, car Northland contrôle le moment de la résorption et il est probable que la différence temporaire ne se résorbera pas dans un avenir prévisible.

Northland évalue périodiquement, à l'aide de la plus récente information disponible, ses passifs et ses éventualités pour toutes les années d'imposition susceptibles de faire l'objet d'une vérification fiscale. Dans les cas où il est probable qu'un ajustement puisse être effectué, Northland a comptabilisé une estimation de ces passifs au mieux de sa connaissance, y compris les charges d'intérêts connexes. Des incertitudes inhérentes existent toutefois dans les estimations des éventualités fiscales en raison de la mise en œuvre des modifications apportées aux lois fiscales. Bien que Northland estime avoir constitué des provisions adéquates à l'égard de l'issue probable de ces questions, les résultats futurs pourraient donner lieu à des ajustements favorables aux passifs d'impôt estimés au cours de la période où les cotisations sont produites, ou les questions résolues, ou lorsque les délais de prescription expirent. L'issue des vérifications fiscales peut entraîner des résultats substantiellement différents de ceux qui étaient prévus à l'égard des passifs d'impôt.

25.3 Impôt sur le résultat du Pilier 2

La législation relative au Pilier 2 prévoit un cadre international de règles visant à garantir que les bénéfices mondiaux des grandes entreprises multinationales soient soumis à un taux d'imposition d'au moins 15 % dans chaque pays où elles exercent leurs activités. Pour 2025, l'incidence totale de l'impôt sur le résultat du Pilier 2 sur la charge d'impôt exigible (les produits d'impôt) de Northland est estimée à néant. Northland a adopté l'exemption temporaire obligatoire pour la comptabilisation et la présentation de l'information sur les actifs et passifs d'impôt différé liés aux impôts sur le résultat du Pilier 2, comme il est prévu dans les modifications d'IAS 12 publiées en mai 2023.

26. Information sectorielle

Northland a établi les secteurs opérationnels présentés ci-dessous en fonction de la nature des activités, des catégories d'actifs et du caractère significatif. La direction examine le rendement de ses secteurs opérationnels selon leur résultat d'exploitation, défini comme étant le chiffre d'affaires diminué des charges d'exploitation, comme suit :

	Chiffre d'affaires externe	Chiffres d'affaires intersociétés ¹	Produits tirés des contrats de location-financement	Total des produits	Charges d'exploitation ²	Coûts généraux et administratifs et de développement	Amortissements	Dépréciation et ajustement à la juste valeur	Résultat d'exploitation	Charges financières, montant net
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025										
International										
Énergie éolienne en mer	1 169 696 \$	— \$	— \$	1 169 696 \$	253 070 \$	11 520 \$	403 855 \$	527 155 \$	(25 904) \$	109 479 \$
Énergies renouvelables sur terre et stockage d'énergie	190 353	—	—	190 353	54 523	1 738	92 502	—	41 590	25 378
	1 360 049 \$	— \$	— \$	1 360 049 \$	307 593 \$	13 258 \$	496 357 \$	527 155 \$	15 686 \$	134 857 \$
Amériques										
Énergies renouvelables sur terre et stockage d'énergie	337 283 \$	— \$	— \$	337 283 \$	62 860 \$	4 646 \$	128 962 \$	— \$	140 815 \$	66 747 \$
Gaz naturel	357 112	—	9 880	366 992	174 816	1 337	46 363	—	144 476	40 214
Services publics	371 533	—	—	371 533	194 841	14 152	36 237	—	126 303	(78)
	1 065 928 \$	— \$	9 880 \$	1 075 808 \$	432 517 \$	20 135 \$	211 562 \$	— \$	411 594 \$	106 883 \$
Divers	8 993	28 688	—	37 681	—	149 215	7 665	—	(119 199)	61 225
Élimination	—	(28 688)	—	(28 688)	—	—	—	—	(28 688)	—
Total	2 434 970 \$	— \$	9 880 \$	2 444 850 \$	740 110 \$	182 608 \$	715 584 \$	527 155 \$	279 393 \$	302 965 \$
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024										
International										
Énergie éolienne en mer	1 182 754 \$	— \$	— \$	1 182 754 \$	233 095 \$	8 461 \$	390 079 \$	— \$	551 119 \$	123 589 \$
Énergies renouvelables sur terre et stockage d'énergie	218 073	—	—	218 073	50 064	2 262	85 433	—	80 314	17 523
	1 400 827 \$	— \$	— \$	1 400 827 \$	283 159 \$	10 723 \$	475 512 \$	— \$	631 433 \$	141 112 \$
Amériques										
Énergies renouvelables sur terre et stockage d'énergie	259 937 \$	— \$	— \$	259 937 \$	45 641 \$	4 020 \$	105 202 \$	— \$	105 074 \$	76 536 \$
Gaz naturel	318 039	—	10 383	328 422	129 783	421	46 841	—	151 377	43 045
Services publics	356 781	—	—	356 781	195 711	11 446	34 775	—	114 849	893
	934 757 \$	— \$	10 383 \$	945 140 \$	371 135 \$	15 887 \$	186 818 \$	— \$	371 300 \$	120 474 \$
Divers	10 680	90 249	—	100 929	(4 358)	149 598	11 397	43 884	(99 592)	59 048
Élimination	—	(90 249)	—	(90 249)	—	—	—	—	(90 249)	—
Total	2 346 264 \$	— \$	10 383 \$	2 356 647 \$	649 936 \$	176 208 \$	673 727 \$	43 884 \$	812 892 \$	320 634 \$

1) Le chiffre d'affaires externe présenté sous Divers comprend les activités de commercialisation de l'énergie. Le chiffre d'affaires intersociétés présenté sous Divers comprend les frais de gestion, les activités de commercialisation de l'énergie et les services d'entretien intersociétés, qui sont éliminés à la consolidation.

2) Les frais d'achat de gaz naturel et d'électricité, de respectivement 124 millions de dollars et 110 millions de dollars (83 millions de dollars et 113 millions de dollars au 31 décembre 2024), sont inclus dans les charges d'exploitation (note 21).

Le tableau qui suit présente les soldes principaux de chaque secteur :

	Immobilisations corporelles, montant net	Contrats et autres immobilisations incorporelles, montant net ¹	Goodwill	Placements dans des coentreprises	Total des actifs
Au 31 décembre 2025					
International					
Énergie éolienne en mer	3 847 614 \$	236 172 \$	— \$	— \$	4 688 824 \$
Énergies renouvelables sur terre et stockage d'énergie	1 363 559	—	—	—	1 695 991
	5 211 173 \$	236 172 \$	— \$	— \$	6 384 815 \$
Amériques					
Énergies renouvelables sur terre et stockage d'énergie	1 545 489 \$	20 582 \$	54 741 \$	— \$	2 009 112 \$
Gaz naturel	660 959	28 133	120 229	—	1 128 639
Services publics	598 037	18 406	494 236	—	1 276 921
	2 804 485 \$	67 121 \$	669 206 \$	— \$	4 414 672 \$
Divers	158 280	89 325	—	1 234 595	2 438 877
Total	8 173 938 \$	392 618 \$	669 206 \$	1 234 595 \$	13 238 364 \$

Au 31 décembre 2024					
International					
Énergie éolienne en mer	4 374 161 \$	279 516 \$	— \$	— \$	5 264 854 \$
Énergies renouvelables sur terre et stockage d'énergie	1 345 518	—	—	—	1 616 123
	5 719 679 \$	279 516 \$	— \$	— \$	6 880 977 \$
Amériques					
Énergies renouvelables sur terre et stockage d'énergie	1 246 859 \$	6 904 \$	54 741 \$	— \$	1 505 304 \$
Gaz naturel	673 236	30 489	120 229	—	1 125 623
Services publics	539 581	6 168	442 637	—	1 133 549
	2 459 676 \$	43 561 \$	617 607 \$	— \$	3 764 476 \$
Divers	699 746	70 809	—	1 023 068	2 958 885
Total	8 879 101 \$	393 886 \$	617 607 \$	1 023 068 \$	13 604 338 \$

1) Le poste Divers sous Contrats et autres immobilisations incorporelles comprend un montant de 23 millions de dollars (26 millions de dollars au 31 décembre 2024) se rapportant à un contrat de location avec option conclu avec le gouvernement écossais qui confère à Northland l'exclusivité du développement sur les sites attribués pour une période d'au plus 10 ans.

27. Information relative aux parties liées

27.1 Rémunération des principaux dirigeants

La rémunération des principaux dirigeants, regroupant le conseil d'administration et les membres de la haute direction, passée en charges au cours des exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024, est présentée dans le tableau ci-après.

Exercices clos les 31 décembre	2025	2024
Salaires et avantages du personnel à court terme	10 070 \$	13 156 \$
Composante en trésorerie de la rémunération fondée sur des actions	5 772	6 862
Total	15 842 \$	20 018 \$

La rémunération fondée sur des actions est directement liée à l'ancienneté des dirigeants et à la réussite des projets de développement et de construction ainsi qu'à celle des activités d'acquisition.

27.2 Transactions conclues avec des coentreprises et soldes correspondants

Le tableau suivant présente les transactions importantes conclues avec des coentreprises pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024.

Exercices clos les 31 décembre	2025	2024
Charges refacturées à des coentreprises (note 10)	34 287 \$	38 928 \$
Produits d'intérêts sur les prêts à recevoir de coentreprises	29 600	38 605

Les soldes à recevoir des coentreprises, liés aux transactions susmentionnées ou découlant de celles-ci, sont résumés ci-après.

Aux	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Prêts à recevoir de coentreprises (note 9.1)	783 295 \$	682 069 \$
Prêts à payer aux coentreprises (note 11)	—	15 977
Montants à recevoir des coentreprises (note 8)	28 668	27 223

28. Litiges, réclamations, éventualités et engagements

Des litiges, des réclamations et d'autres éventualités surviennent de temps à autre dans le cours normal des activités de Northland. Il n'y a aucune procédure judiciaire ou réglementaire comportant une action en dommages-intérêts ou une pénalité représentant plus de 10 % des actifs à court terme de la Société à laquelle la Société est ou a été partie ou qui vise ou a visé ses biens au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, et il n'y a pas non plus de poursuite qui, à la connaissance de la Société, est ou a été envisagée. Aucune de ces éventualités, individuellement ou dans leur ensemble, ne devrait se traduire par une obligation ayant une incidence défavorable importante sur la Société.

28.1 Paiements d'étape relatifs à des acquisitions de projets de développement

Dans le cours normal de ses activités, Northland devient partie à des contrats d'acquisition qui prévoient le paiement de montants supplémentaires au vendeur ou directement au projet de développement qui a fait l'objet de l'acquisition à l'atteinte de certaines étapes. Au 31 décembre 2025, la meilleure estimation établie par Northland des paiements éventuels futurs s'élève à des paiements d'étape d'environ 181 millions de dollars aux termes des arrangements de projets de développement, qui devraient être versés entre 2026 et 2030. En raison des incertitudes liées à l'issue des activités de développement futures et aux étapes connexes, ces paiements éventuels n'ont pas été comptabilisés dans les états de la situation financière consolidés.

28.2 Éventualités et engagements

Voici les principaux engagements qui avaient été pris par NPI et ses filiales au 31 décembre 2025, autres que les engagements mentionnés précédemment.

La majorité des produits de Northland sont tirés de CAÉ à long terme conclues avec des sociétés d'État. Dans certains cas, si une centrale ne respecte pas les exigences de rendement stipulées dans sa CAÉ, des pénalités peuvent s'appliquer, ou encore, la convention peut être résiliée après une période déterminée.

Certaines centrales de Northland alimentées au gaz naturel et filiales du siège social ont conclu des contrats relativement à l'achat de gaz naturel et au transport de gaz naturel pour des durées diverses. Certaines conventions prévoient des pénalités si l'achat d'un volume annuel minimum de gaz naturel n'est pas fait ou, dans le cas d'accords de transport, des charges élevées liées à la demande, que le gaz soit expédié ou non.

Les turbines alimentées au gaz naturel et les éoliennes de Northland sont entretenues en vertu de contrats à long terme conclus avec les fabricants d'équipement d'origine. Dans certains cas, tout contrat résilié par Northland pourrait entraîner des pénalités importantes.

Dans certains cas, des cautionnements de la société mère ont été émis par Northland à l'intention de tiers en ce qui a trait à ses filiales. Au 31 décembre 2025, les cautionnements de la société mère en vigueur totalisaient 394 millions de dollars (406 millions de dollars au 31 décembre 2024) et étaient principalement liés au développement, à la construction et à l'exploitation de ses centrales.

La quote-part revenant à Northland des éventualités et engagements de ses coentreprises est présentée à la [note 10.2 c\)](#).

28.3 Engagements en capital

Dans le cours normal des activités, au 31 décembre 2025, Northland s'était engagée à affecter environ 242 millions de dollars (118 millions de dollars au 31 décembre 2024) à des projets d'investissement futurs, liés principalement à la construction du projet Jurassic BESS et à d'autres travaux courants d'entretien des immobilisations de certains projets en exploitation au Canada, aux États-Unis et en Colombie.

29. Autres produits (charges)

Les autres produits et charges pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024 comprennent ce qui suit :

29.1 Profit tiré de la vente de la centrale d'énergie solaire La Lucha

Le 4 mars 2024, Northland a signé une convention visant la vente de sa participation de 100 % dans la centrale d'énergie solaire La Lucha à Cometa Energía, S.A. de C.V., pour une contrepartie de base de 215 millions de dollars, déduction faite des frais de transaction, majorée des remboursements de la TVA de 42 millions de dollars qui devraient être effectués après l'achèvement de l'examen par les autorités fiscales mexicaines. La centrale était classée comme détenue en vue de la vente et était évaluée à la juste valeur diminuée des coûts de la vente, ce qui a donné lieu à un ajustement de réévaluation à la juste valeur de 44 millions de dollars comptabilisé au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

La transaction a été conclue le 28 juin 2024, et Northland a reçu un montant net en trésorerie de 215 millions de dollars et a comptabilisé un profit sur cession de 64 millions de dollars, notamment un profit sans effet de trésorerie de 41 millions de dollars découlant du reclassement de la réserve pour les écarts de change du cumul des autres éléments du résultat global au poste Autres produits (charges) des états du résultat consolidés. De plus, en décembre 2024, l'examen des remboursements de la TVA susmentionnés avait été finalisé par les autorités fiscales mexicaines et, par conséquent, le montant total des remboursements de la TVA a été reçu par Northland avant la fin de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Activités abandonnées

La centrale d'énergie solaire La Lucha n'a pas représenté une ligne d'activité ou une région géographique principale et distincte des activités de Northland et, par conséquent, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie connexes pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 ne sont pas présentés séparément à titre d'activités abandonnées.

29.2 Autres éléments

En décembre 2024, Northland a reçu un règlement final de 53 millions de dollars lié aux fondations à caisson monopode de son projet Deutsche Bucht (le « **projet de démonstration** »). Les travaux de construction du projet de démonstration ont été interrompus à la fin de 2019 en raison de problèmes techniques, et la totalité des coûts a été radiée au cours de l'exercice 2019. Le produit tiré de ce règlement a été présenté au poste Autres produits (charges), et les impôts connexes ont été comptabilisés à titre de charge exigible dans les états du résultat consolidés.

Renseignements sur la Société

Administrateurs et membres de la haute direction

Administrateurs

M. Ian Pearce, président du conseil

M^{me} Christine Healy

M. Doyle Beneby

M^{me} Lisa Colnett

M. Kevin Glass

M. Keith Halbert

M^{me} Helen Mallovy Hicks

M. Eckhardt Ruemmler

M^{me} Ellen Smith

M. Sébastien Clerc

Membres de la haute direction

M^{me} Christine Healy
Présidente et chef de la direction

M. Jeff Hart
Chef des finances

M^{me} Rachel Stephenson
Chef du capital humain

M. Jaime Hurtado Cola
Chef du contentieux

M. Toby Edmonds
Vice-président directeur, International

M. Calvin MacCormack
Vice-président directeur, Amériques

M. Pierre-Emmanuel Frot
Vice-président directeur, Sécurité, projets
et développement

Renseignements généraux

Agent chargé de la tenue des registres et agent des transferts

Société de fiducie Computershare du Canada
100 University Avenue
Toronto (Ontario) Canada
M5J 2Y1
À l'attention de : Services liés aux titres détenus

Actions ordinaires et actions privilégiées

Les actions ordinaires et les actions privilégiées de série 1 et de série 2 de Northland sont inscrites à la Bourse de Toronto, respectivement sous les symboles boursiers NPI, NPI.PR.A et NPI.PR.B.

Considérations fiscales

Les actions ordinaires, les actions privilégiées et les débiteures convertibles subordonnées non garanties de Northland sont des placements admissibles pour les REER et les RPDB aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

Coordonnées des personnes-ressources

Relations avec les investisseurs

Alison Holditch
Directrice des relations avec les investisseurs

investorrelations@northlandpower.com
+1-416-989-8734

Northland Power Inc.
30 St. Clair Avenue West
Suite 300
Toronto (Ontario) Canada
M4V 3A1

+1-416-962-6262

northlandpower.com